



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

Laits

LES
ÉTUDES



Facteurs de compétitivité
sur le marché mondial
des produits laitiers

Données 2019



FACTEURS DE COMPÉTITIVITÉ SUR LE MARCHÉ MONDIAL DES PRODUITS LAITIERS AU LAIT DE VACHE

Données 2019



 **Agrex Consulting**
une équipe d'ingénieurs conseil


FranceAgriMer

Sommaire

Éditorial	4
Contexte	5
1^{er} axe de compétitivité : Macroéconomie	8
Poids de l'agroalimentaire dans les exportations	8
Une forte disparité de coût de main d'œuvre	9
Bilan de l'axe 1 : macroéconomie	10
2^e axe de compétitivité : Durabilité des ressources	11
Pluviométrie et incidents climatiques dans les grands bassins laitiers	11
L'Australie et les États-Unis se distinguent par la taille de leur SAU	12
L'accès au foncier.....	13
Tension sur la production	13
Bilan de l'axe 2 : durabilité des ressources	15
3^e axe de compétitivité : Potentiel de production laitière	17
Production annuelle de lait de vache et évolution	17
L'endettement des éleveurs	18
Bilan de l'axe 3 : potentiel de production.....	20
4^e axe de compétitivité : Capacités d'organisation de la filière	21
Concentration du tissu industriel	21
La France et les États-Unis concentrent les principaux groupes du Top 20 mondial	22
Bilan de l'axe 4 : capacité d'organisation de la filière.....	23
5^e axe de compétitivité : Maîtrise technique	24
Saisonnalité de la production	24
Dynamique de la consommation de produits laitiers.....	25
Polyvalence de l'offre en produits laitiers	25
Bilan de l'axe 5 : maîtrise technique.....	27
6^e axe de compétitivité : Portefeuille des marchés	28
Les exportations de produits laitiers	28
Diversité des portefeuilles marchés	30
Bilan de l'axe 6 : portefeuilles des marchés	31
7^e axe de compétitivité : Capacité à conquérir les marchés	32
Les accords de libre-échange sur les marchés porteurs	32
Les investissements dans l'industrie laitière	33
Bilan de l'axe 7 : capacité à conquérir les marchés	34
Bilan des 7 axes de la veille 2019	35
Focus : La RSE	38
Focus : Le marché des fromages en Australie	42

Analyser le contexte concurrentiel international pour comprendre les marchés mondiaux

Analyser le contexte concurrentiel international et comprendre les forces et faiblesses des filières laitières dans le monde, tel est l'objet du travail de veille concurrentielle réalisé depuis 2015 par FranceAgriMer. Mis à jour régulièrement, il rend possible les comparaisons avec les années précédentes, mettant ainsi en lumière les grandes tendances et les évolutions que connaissent les filières laitières sur le marché mondial. Les résultats de cette étude 2020 sont basés sur les données de l'année 2019.

La démarche suivie pour réaliser cette évaluation comparative de la compétitivité repose sur une approche globale et méthodique avec l'examen de sept axes de compétitivité des filières laitières des treize principaux pays concurrents sur le marché mondial des produits laitiers. En 2020, la méthodologie retenue reste identique à celle de l'année précédente.

La filière laitière est caractérisée par l'importance des échanges sur le marché mondial, sur lequel quelques grands producteurs et exportateurs de produits laitiers sont en concurrence directe. La filière laitière française possède d'incontestables atouts et une forte présence internationale mais sa position par rapport à ses principaux concurrents mérite d'être précisée et suivie au fil des années.

Quels sont les écarts entre les différents concurrents en 2019 ? Comment la France se positionne-t-elle cette année-ci ? Quelles sont les évolutions notables par rapport aux années précédentes ? Autant de questions auxquelles le lecteur trouvera ici des éléments de réponse.

Cette publication présente de façon synthétique les données recueillies et les analyses qui en résultent pour permettre aux opérateurs, comme aux décideurs publics, de mieux comprendre les atouts et faiblesses des filières concurrentes sur le marché mondial. Elle a pour objet de contribuer à les aider à se positionner individuellement et collectivement sur un marché de plus en plus ouvert et concurrentiel.

Contexte

Ce document présente les principales conclusions du sixième volet de la veille concurrentielle internationale lait de vache. Réalisée par le cabinet Agrex Consulting pour FranceAgriMer, cette étude a vocation à comparer les facteurs de compétitivité de la filière laitière française avec ses principaux concurrents. L'objectif est d'identifier les tendances. L'analyse s'appuie également sur les données des veilles précédentes ayant permis de collecter des données depuis 2013.

Pour ce nouvel exercice de veille, le périmètre géographique reste inchangé, à savoir cinq pays tiers : Nouvelle-Zélande, Australie, États-Unis, Brésil, Argentine et huit pays de l'Union européenne : France, Allemagne, Pays-Bas, Irlande, Royaume-Uni, Pologne, Italie et Danemark. Ces treize pays, principaux producteurs et exportateurs à l'échelle mondiale, concentrent une production de plus de 294 milliards de litres de lait en 2019, soit un niveau stable par rapport à 2018. Ils assurent ainsi 43,9 % de l'approvisionnement mondial en lait de vache et sont, pour la plupart, très présents sur les marchés internationaux. Les exportations de ces treize pays représentent ainsi près de 69 milliards de dollars, un chiffre en croissance de 7 % par rapport à l'an dernier.

Par ailleurs, cette veille a également pour objectif d'effectuer un suivi des marchés porteurs à l'échelle mondiale. Treize marchés ont été identifiés comme des importateurs de première importance ou émergents. Ils peuvent constituer à ce titre des axes de développement stratégiques pour les filières des pays producteurs et assurent des débouchés importants sur le moyen ou long terme. Il s'agit des pays suivants :

- Nigéria, Côte d'Ivoire et Algérie pour l'Afrique,
- Émirats arabes unis pour le Proche et Moyen Orient,
- Brésil, Mexique, Canada et États-Unis pour le continent américain,
- Japon, Chine et Indonésie pour l'Asie,
- Union européenne (Royaume-Uni inclus) et Russie pour le continent européen.

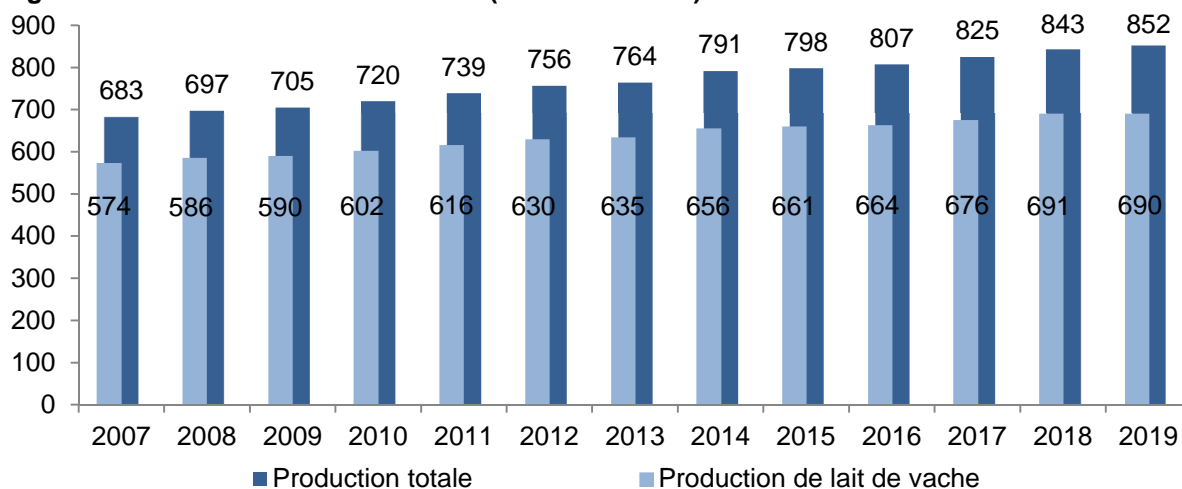
La mesure de la compétitivité s'appuie sur 40 indicateurs, répartis au sein de 7 axes d'analyse : données macroéconomiques, maîtrise des facteurs naturels et durabilité des ressources, potentiel de production laitière, capacité d'organisation des filières, maîtrise technologique de la fabrication des produits, portefeuille des marchés et capacité des opérateurs à conquérir les marchés. Pour chaque axe, l'objectif est d'identifier les forces et faiblesses des pays et de positionner la filière française au sein de cet environnement concurrentiel. Les stratégies gagnantes développées par les filières les plus performantes sont ainsi mises en avant.

Au total, les pays obtiennent une note sur 1 000 points, reflétant leur niveau de compétitivité sur le marché mondial.

Pour cette édition de la veille lait de vache, les indicateurs suivis sont identiques à ceux de l'an dernier : aucune modification méthodologique n'a été intégrée. Des modifications avaient été réalisées en 2019 ; cette année, l'objectif est avant tout d'assurer la continuité de l'analyse.

La production de lait de vache à l'échelle mondiale

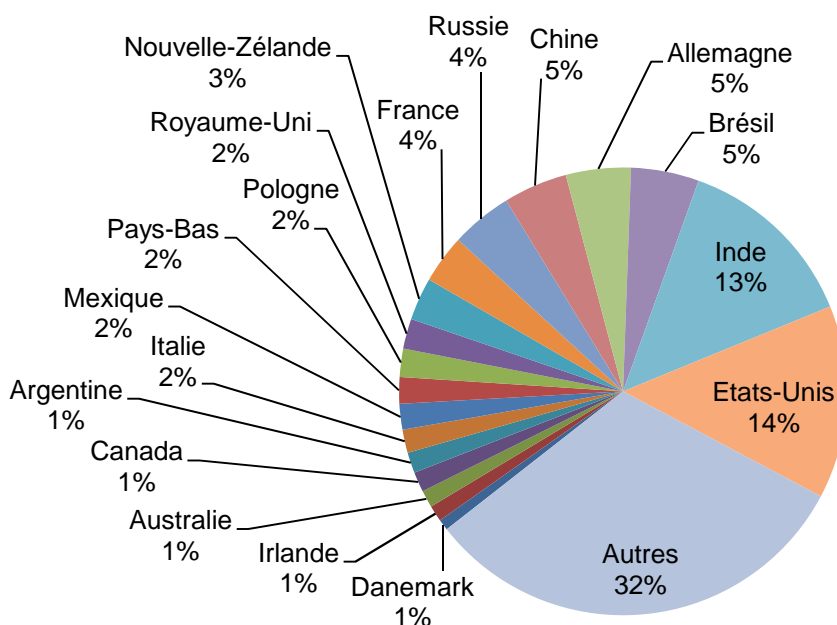
Figure 1: Production laitière mondiale (millions tonnes)



Source : FAO, USDA

La production mondiale de lait a poursuivi sa croissance en 2019 (+ 1 %), même si le rythme semble ralentir. La production de lait de vache représente désormais 81 % de la production mondiale de lait, le lait de bufflonne 15 % et les autres types de laits (chèvre, brebis et chamelle) représentent 4 %. La proportion de lait de vache diminue légèrement depuis une dizaine d'années (elle représentait 84 % du lait produit en 2007) et son niveau a stagné en 2019. Cette tendance cache des évolutions contrastées. La production a notamment été impactée en Australie par les sécheresses et les incendies, alors qu'elle continue de progresser aux États-Unis. En Europe, la situation est mitigée ; la production européenne est notamment tirée par l'Irlande et la Pologne, qui poursuivent leur développement.

Figure 2 : Répartition de la production mondiale de lait de vache en 2019 (690 millions de tonnes)

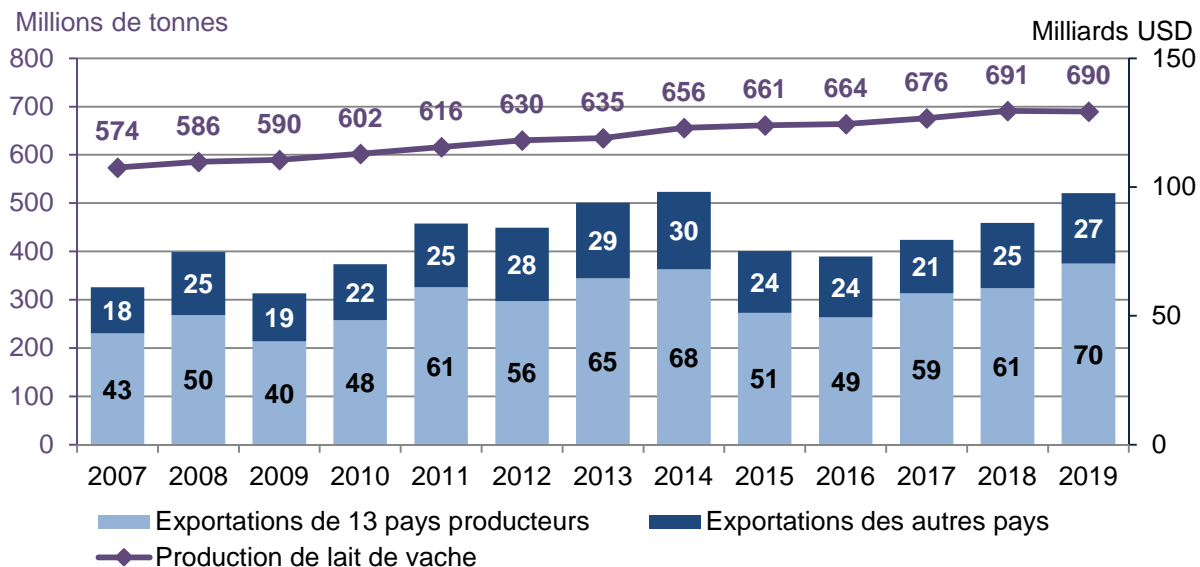


Source : FAO, Eurostat, Embrapa, Dairy Australia, USDA

Les États-Unis restent les premiers producteurs de lait de vache avec 99,1 millions de tonnes de lait produit en 2019, suivis de l'Inde, dont la production continue à progresser (92 millions de tonnes), du Brésil (34,8 millions de tonnes), de l'Allemagne (33,3 millions de tonnes) et de la Chine (32 millions de

tonnes). Les 13 pays suivis dans le cadre de la veille représentent près de 44 % de la production mondiale en 2019.

Figure 3 : Évolution de la production de lait et des échanges mondiaux en valeur



Source : FAO, USDA, Uncomtrade

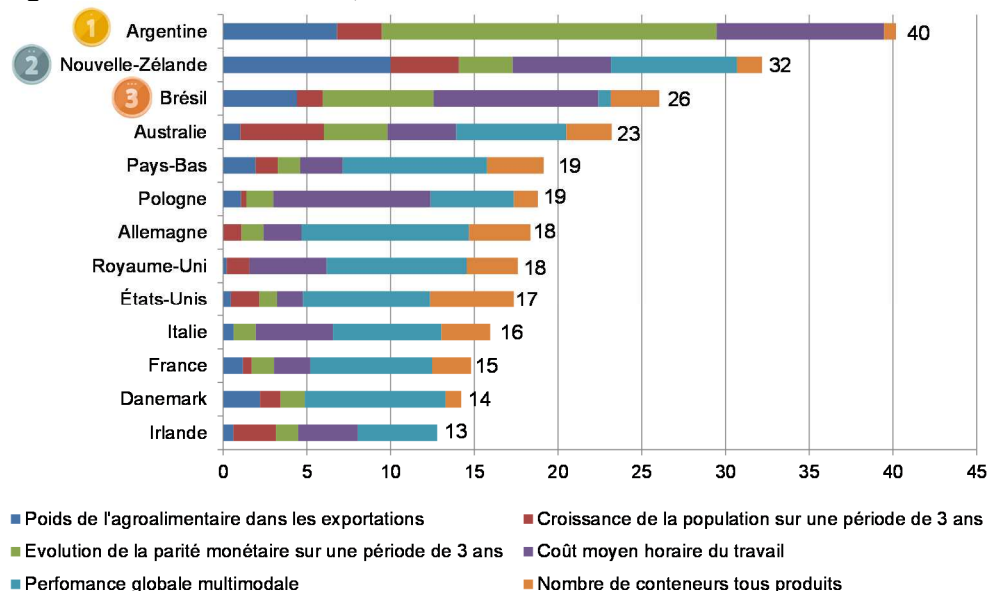
Les exportations continuent leur progression en 2019 au niveau mondial et retrouvent quasiment le niveau de 2015. Cette hausse importante cache néanmoins des fluctuations. En effet, les exportations de produits laitiers, après avoir fortement progressé entre 2009 et 2014, ont subi une chute en 2015. La hausse constatée depuis 2015 est impulsée par quelques grands acteurs: Nouvelle-Zélande (+ 31 %), Pays-Bas (+ 26 %), Pologne (+ 38 %), Allemagne (+ 18 %), Irlande (+ 32 %), Italie (+ 39 %)...

1^{er} axe de compétitivité : Macroéconomie

Axe sur 60 points

Le premier axe d'analyse se concentre sur les caractéristiques socio-économiques, des pays étudiés. Chaque modèle productif et industriel laitier national s'inscrit dans un cadre économique qui lui est propre et qui permet de saisir les choix des opérateurs, leurs orientations ou contraintes éventuelles pesant sur la compétitivité des filières.

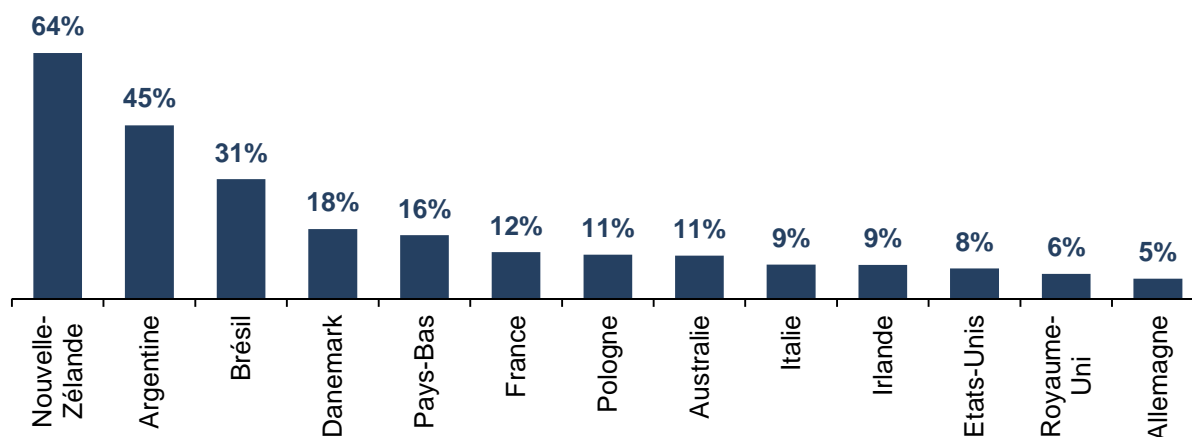
Figure 4 : Classement axe 1, données 2019



Source : Veille concurrentielle FranceAgriMer 2020

Poids de l'agroalimentaire dans les exportations

Figure 5 : Part de l'agroalimentaire dans les exportations de chaque pays en 2019 (en valeur)



Source : Un Comtrade

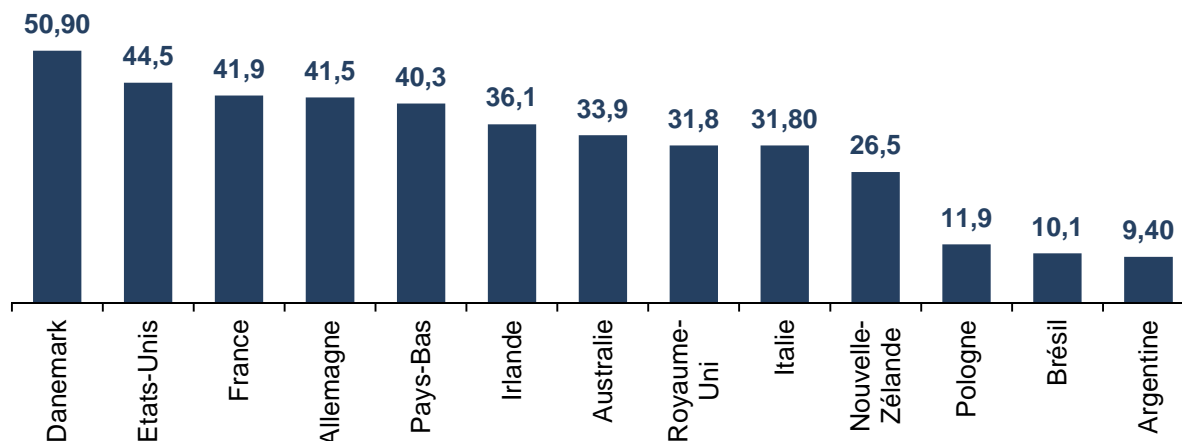
Depuis des années, la Nouvelle-Zélande se distingue de ses concurrents par l'importance de l'agroalimentaire dans ses exportations (64 %). L'industrie agroalimentaire et notamment la filière laitière sont au cœur de l'économie néo-zélandaise. L'agroalimentaire représente également une part importante des exportations en Argentine et au Brésil (respectivement 45 % et 31 %). Alors que cette part reste plutôt stable au Brésil depuis cinq ans, elle continue de prendre de l'ampleur en Argentine. Pour l'ensemble des autres pays étudiés, la part de l'agroalimentaire dans les exportations reste plus faible (respectivement 16 % et 18 % pour les Pays-Bas et le Danemark, mais seulement 5 % pour l'Allemagne et 6 % pour le Royaume-Uni). La France se situe quant à elle dans la moyenne haute des pays européens avec 12 % des exportations issues de l'industrie agroalimentaire, un chiffre stable sur

la période 2014/2019. Bien que le secteur tertiaire soit plus important que le secteur primaire aux États-Unis, le pays reste le leader mondial pour les exportations agroalimentaires (près de 130 milliards d'USD en 2019). Avec près de 69 milliards d'USD, la France fait partie des leaders européens derrière les Pays-Bas et l'Allemagne.

Une forte disparité de coût de main d'œuvre

Le coût du travail est particulièrement élevé au Danemark (50,9 USD/h), de même qu'en France (41,9 USD/h) et en Allemagne (41,5 USD/h), ce qui impacte bien évidemment les coûts de production de la filière laitière. Aux États-Unis, le prix de la main d'œuvre poursuit son augmentation et atteint 44,5 USD/h, ce qui positionne le pays se positionne au 2^e rang derrière le Danemark.

Figure 6 : Coût de main d'œuvre, charges sociales et frais d'encadrement inclus en 2019 (USD/h)



Source : Rexecode, trading economics

Le Brésil, l'Argentine et la Pologne disposent d'un coût de main d'œuvre largement inférieur à leurs concurrents (environ 9 à 12 USD/h). Membre de l'Union européenne mais pas de la zone euro, la Pologne présente ainsi un coût du travail très compétitif par rapport à ses voisins européens. Cet indicateur explique en partie la performance de l'industrie polonaise et son orientation marquée sur une forte compétitivité prix.

Bilan de l'axe 1 : macroéconomie

Figure 7 : Bilan des forces et faiblesses des pays leaders



Source : Veille concurrentielle FranceAgriMer 2020

L'Argentine doit sa première place en grande partie à la dépréciation constante de sa monnaie par rapport au dollar américain, ainsi qu'à un coût de la main d'œuvre très faible, ce qui lui permet de gagner en compétitivité sur ses exportations agroalimentaires. À l'inverse, la dépréciation du peso est à l'origine des difficultés de l'Argentine, notamment le renchérissement du coût des produits. L'Argentine dispose par ailleurs d'une logistique moins performante que celle de ses concurrents et d'un climat politique et économique incertain, ce qui décourage les investisseurs dans le pays.

La Nouvelle-Zélande arrive deuxième de ce classement en 2019 : le secteur agroalimentaire et notamment celui de l'industrie laitière constitue un pilier de l'économie du pays. La filière laitière continue de gagner en compétitivité sur les marchés internationaux, grâce à la dépréciation du dollar néo-zélandais (- 21 % au cours des cinq dernières années) et à un coût de la main d'œuvre inférieur aux pays européens. Bien qu'en croissance, le bassin de consommation de Nouvelle-Zélande reste relativement réduit avec moins de 5 millions d'habitants.

Le Brésil, troisième de cet axe, présente un profil similaire à celui de l'Argentine, avec une monnaie faible face au dollar, en dépréciation depuis 2017 (- 19 % entre 2017 et 2019) et un coût de la main d'œuvre bien en dessous de celui des concurrents. L'agroalimentaire représente également une part importante des exportations du pays. Comme l'Argentine, le pays dispose d'un faible indice de performance logistique.

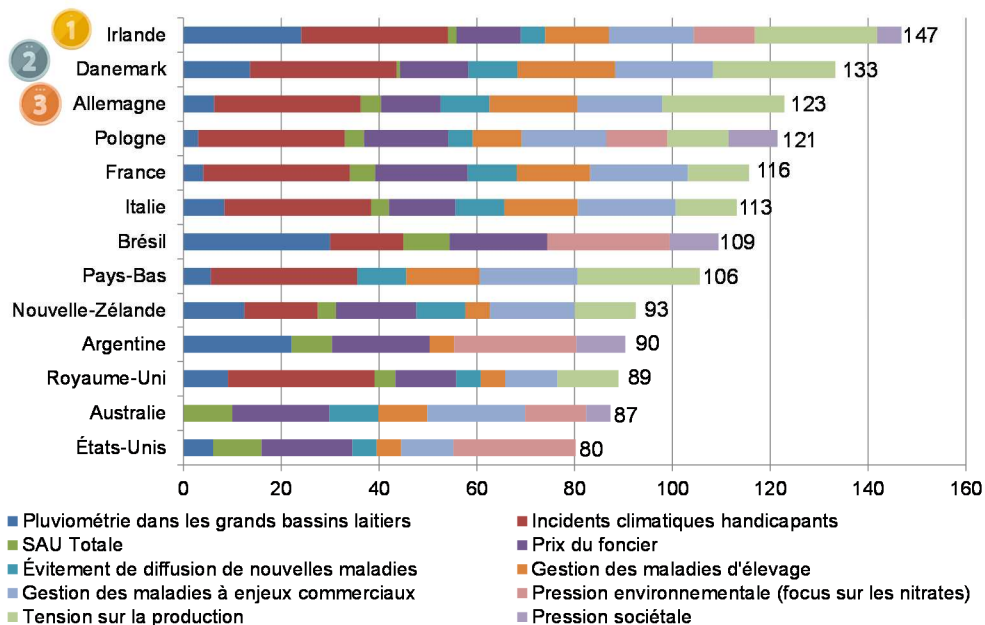
La France termine quant à elle à la onzième place de ce classement. En effet, malgré un marché intérieur important et une bonne capacité logistique, le pays dispose d'un coût du travail parmi les plus hauts des pays étudiés.

2^e axe de compétitivité : Durabilité des ressources

Axe sur 200 points

Cet axe a pour objet de mesurer le potentiel des ressources agro-climatiques et la capacité des filières à les mettre en valeur, en maîtrisant les aspects environnementaux. Ainsi, l'axe comprend des indicateurs comme la pluviométrie dans les grands bassins laitiers, une mesure des incidents climatiques handicapants, la surface agricole utile, le prix du foncier. Cet axe intègre également les problématiques liées à la veille sanitaire et l'impact des maladies. L'analyse s'achève avec des indicateurs présentant l'influence des questions sociétales (environnement, bien-être animal, etc.) sur la production nationale.

Figure 8 : Classement axe 2, données 2019



Source : Veille concurrentielle FranceAgriMer 2020

Pluviométrie et incidents climatiques dans les grands bassins laitiers

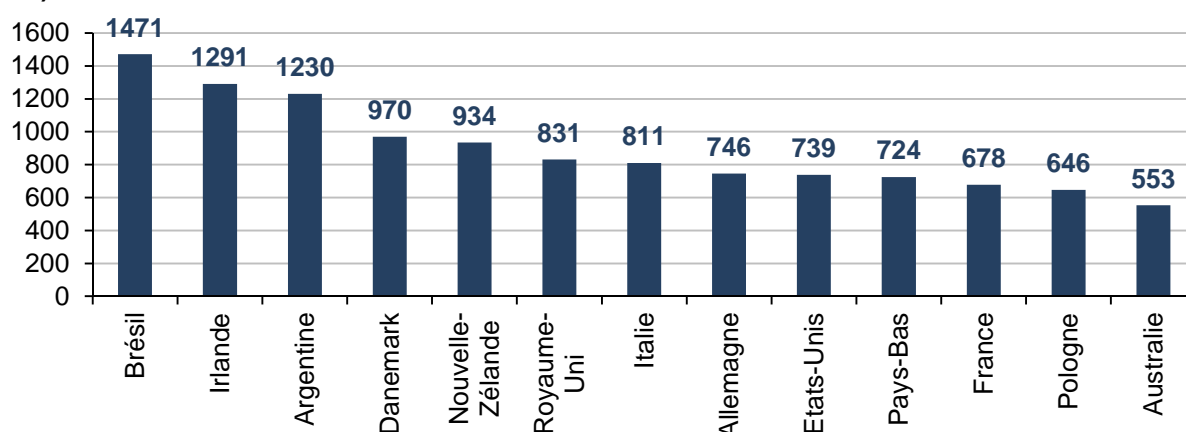
La majorité des pays européens ont enregistré une pluviométrie particulièrement faible en 2019. En effet, malgré un automne doux et humide et des fortes précipitations en fin d'été, l'année 2019 a été marquée par un début d'année sec et des épisodes caniculaires en d'été. Cela a impacté la production d'herbe et de maïs fourrager et les animaux ont souffert, ce qui a pénalisé la production de lait de certains pays.

L'Australie, touchée par des épisodes d'extrêmes sécheresses à répétition depuis plusieurs années a, en outre cette année, été très fortement impactée par des incendies au niveau des principaux bassins de production et ce pendant plusieurs mois.

L'Argentine a connu un début d'année anormalement chaud ce qui a eu pour impact une diminution de la production laitière. Néanmoins, la pluviométrie est restée importante et à un niveau similaire aux années précédentes.

Au contraire, les États-Unis ont connu une année extrêmement humide avec de fortes précipitations qui ont causé à plusieurs reprises des inondations, en particulier dans le Wisconsin, grand bassin de production laitière. Ces épisodes ont ainsi provoqué des difficultés de récolte et des problèmes d'humidité du fourrage.

Figure 9 : Précipitations dans les principaux bassins de production (moyenne 2014-2019, en mm)



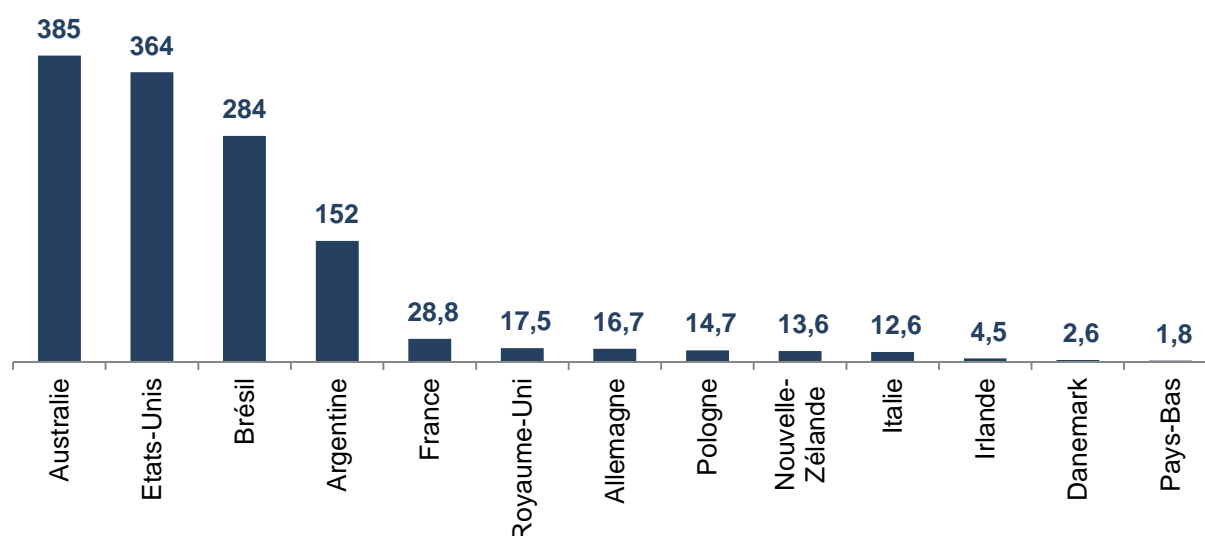
Source : centres météorologiques nationaux

L'Australie et les États-Unis se distinguent par la taille de leur SAU

La surface agricole utile désigne l'ensemble du territoire dédié à la production agricole au sein d'un pays. Elle comptabilise les terres arables, les surfaces en herbe et les surfaces en cultures pérennes.

L'Australie et les États-Unis présentent respectivement des SAU de 385 et 364 millions d'hectares classés en surface agricole utile. Cependant, les activités laitières restent très localisées. En Australie, elles se concentrent dans les régions de l'Est et du Sud-Est (Victoria, Queensland, New-South Wales), tandis que les États de Californie, de l'Idaho, de New-York et du Wisconsin sont les principaux bassins des États-Unis.

Figure 10 : SAU des différents pays producteurs en 2019 (millions ha)



Source : INBGE, ABS, NZ stats, CBS, Stat Poland, Agreste, Destatis, CSO ireland, EUROSTAT, Danemark stats, USDA, données statistiques nationales

Le Brésil et l'Argentine présentent également une SAU de taille significative qui explique leur orientation vers des modèles extensifs avec de grands troupeaux, souvent en pâturage. Le Brésil continue à voir sa SAU progresser, sous l'effet de la déforestation principalement. La politique libérale du Président Bolsonaro devrait assurer la croissance de la SAU dans les prochaines années.

L'ensemble des États européens, ainsi que la Nouvelle-Zélande, présentent des SAU nettement plus réduites, les contraignant parfois à des modèles plus intensifs en capitaux et moyens humains. Le Danemark et les Pays-Bas sont d'ailleurs les parfaits exemples de l'influence de la concurrence des activités pour l'espace sur l'orientation productive des exploitations laitières.

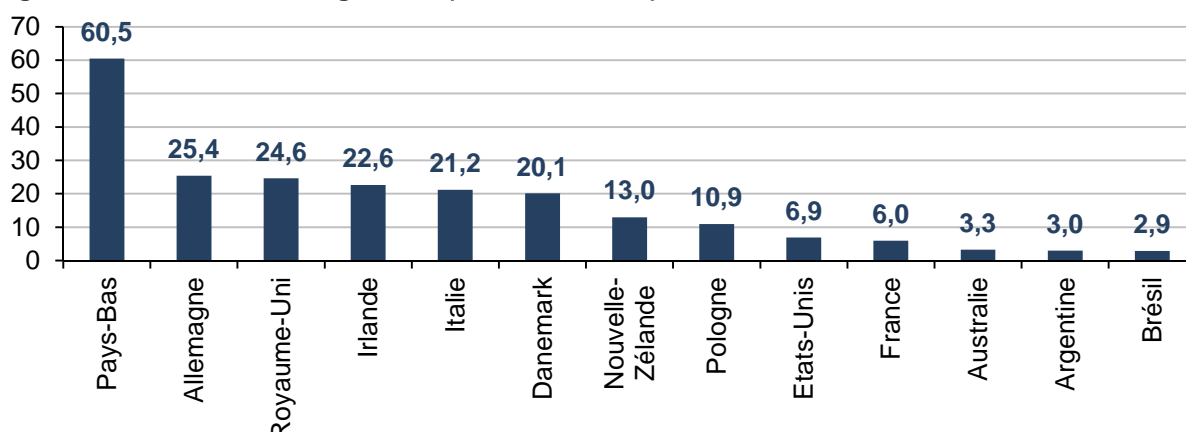
L'accès au foncier

Le coût du foncier souligne la capacité des producteurs laitiers à pouvoir développer leur activité ou la transmettre sans réelles difficultés. Dotés d'importantes surfaces agricoles, le Brésil et l'Argentine sont les deux pays où le coût du foncier est le plus bas, avec respectivement un prix moyen de 2 900 €/ha et 3 000 €/ha. L'Australie présente aussi des prix bas (3 300 €/ha), qui sont d'ailleurs en baisse par rapport à 2018 (- 17,5 %).

Le prix du foncier pratiqué en France est encadré par la Safer, qui régule les montants des transactions entre producteurs, ce qui explique sa relative stabilité à hauteur de 6 000 €/ha à l'échelle nationale, mais également son niveau bas comparé aux autres pays européens.

Les Pays-Bas demeurent de loin le pays dont l'accès au foncier est le plus difficile, avec un prix s'élevant à près de 60 500 €/ha, qui s'explique par la densité du territoire néerlandais, la faible SAU (1,8 million d'hectares) et la forte demande en terres agricoles.

Figure 11: Prix des terres agricoles (en milliers €/Ha)

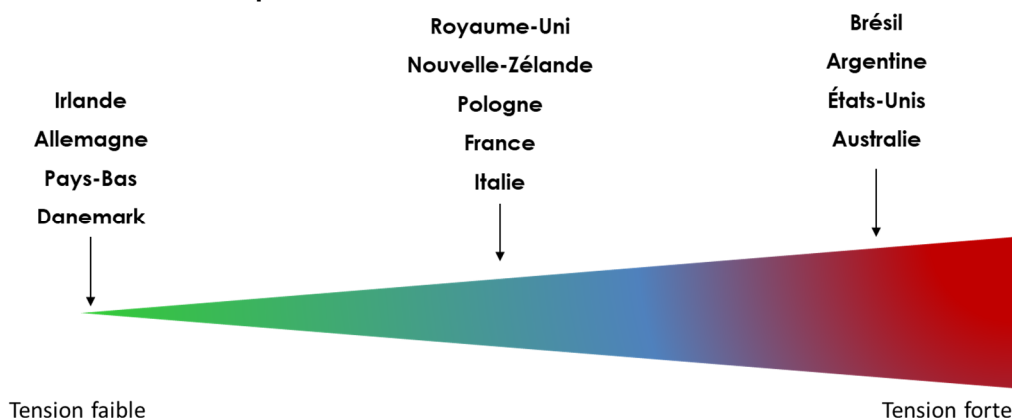


Source : SAFER, CME group, USDA, NVMFarmers weekly NZ, Australian Rural Bank, Savills, Danish Stats, avvenire.it, Office central des statistiques polonaises, Terre.net, Wochenblatt, El Observador, AgriLand

Tension sur la production

Cet indicateur permet de mesurer la résilience de la filière et la capacité des producteurs à se reconverter dans une activité plus rémunératrice, dans le cas d'une tension forte sur les prix par exemple. Dans le cas contraire, lorsque la tension est faible, les producteurs peuvent s'adapter aux effets de la volatilité des prix et aux évolutions socio-économiques majeures qui peuvent affecter leurs revenus.

Figure 12 : Tension sur la production laitière nationale



Source : Agrex Consulting

De façon similaire à l'année précédente, on distingue trois groupes différents dans cet indicateur :

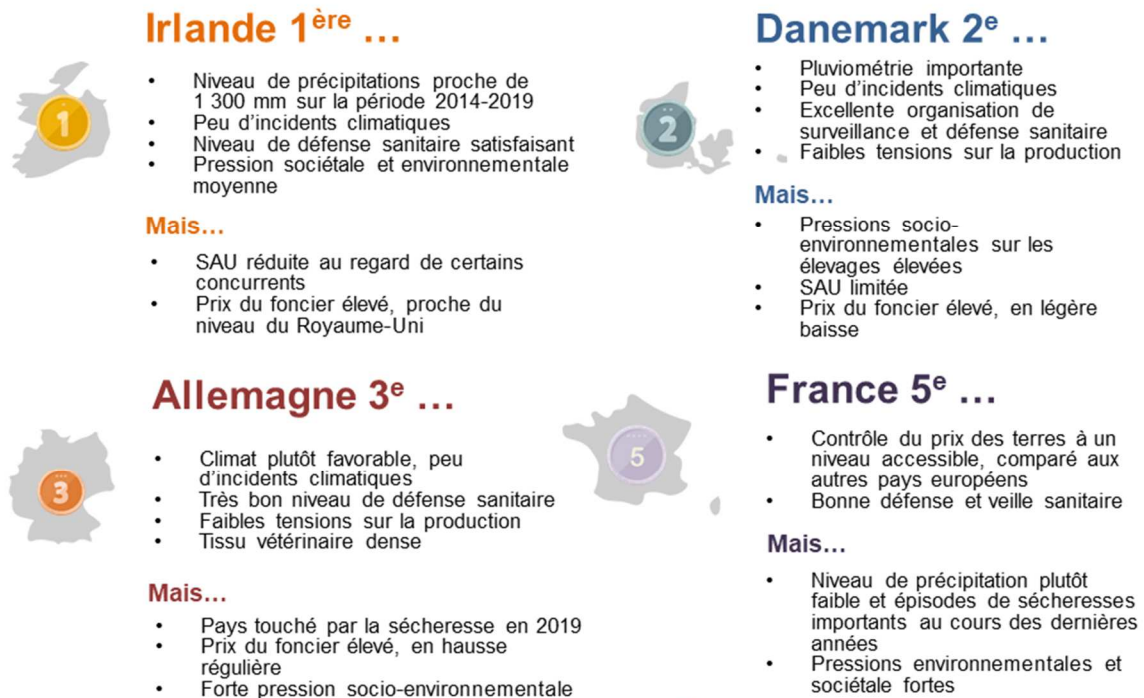
- **tension faible/pérennité forte** : les producteurs du nord de l'Europe, soit les Pays-Bas, l'Allemagne, le Danemark et l'Irlande. Ces pays ont su anticiper la fin des quotas laitiers et ainsi s'adapter à la

volatilité accrue des prix, particulièrement marquée depuis cette date. Ils sont orientés sur des logiques de production peu diversifiées et quantitatives, avec une domination des grandes structures de production. En outre, les filières nationales restent très concentrées autour du leader (Arla Foods au Danemark, Glanbia en Irlande, FrieslandCampina aux Pays-Bas ou Müller en Allemagne), ce qui permet une relative cohésion et efficacité dans le développement de la filière. Le prix du foncier de ces pays n'incite pas non plus à une forte mobilité de la part des producteurs laitiers.

- **tension moyenne** : la France se situe dans le groupe caractérisé par une tension « moyenne » sur la production, en raison notamment des difficultés rencontrées par la filière depuis la hausse accrue de la volatilité des cours (2015). Le faible niveau des prix du lait à la production en 2016 a particulièrement dégradé le niveau de trésorerie des producteurs, phénomène renforcé par des années de production moyenne. La Pologne demeure en situation de tension intermédiaire, au regard de la situation contrastée des élevages. Cependant, les faibles coûts de production et l'intensification croissante des élevages laissent à penser que le pays se situe dans une dynamique de fond porteuse pour les prochaines années. Les investissements productifs sont d'ailleurs en forte croissance. On retrouve également dans ce groupe les producteurs britanniques, néo-zélandais et italiens.
- **tension forte et forte mobilité des producteurs** : ce groupe concerne les producteurs américains : Brésil, États-Unis, Argentine, ainsi que les producteurs australiens.

Bilan de l'axe 2 : durabilité des ressources

Figure 13 : Bilan forces et faiblesses des leaders de l'axe 2



Source : Veille concurrentielle FranceAgriMer 2020

L'Irlande a l'avantage de bénéficier de conditions climatiques très favorables. En effet, avec un niveau de précipitations élevé, et très peu d'incidents climatiques, les éleveurs irlandais font pâturer leurs troupeaux une grande partie de l'année. Le niveau de défense sanitaire y est également satisfaisant et le pays est pour le moment sujet à un niveau de pression sociétale ou environnementale encore relativement faible. Cependant, sa SAU reste limitée en comparaison à certains de ses concurrents et le prix du foncier dans la moyenne haute des pays étudiés.

Le Danemark se distingue par une excellente organisation de surveillance et de défense sanitaire. La BVD est notamment considérée comme éradiquée dans le pays. D'autre part, le pays bénéficie de conditions climatiques favorables : un niveau de précipitation relativement élevé et peu d'incidents climatiques majeurs. Néanmoins, tout comme en Irlande, le pays dispose d'une faible SAU et un prix du foncier élevé, bien qu'en légère baisse depuis quelques années. De plus, les pressions sociétales et environnementales auxquelles le pays doit faire face ne cessent de prendre de l'ampleur.

L'Allemagne bénéficie également d'un climat plutôt favorable et de peu d'incidents climatiques, bien que l'année 2019 ait connu des épisodes de sécheresse importants. Comme le Danemark, le pays dispose d'un très bon niveau de défense sanitaire, en partie grâce à son programme national d'éradication de la BVD obligatoire. Cependant, les producteurs allemands doivent faire face à un prix des terres agricoles élevé, en constante augmentation et très variable en fonction des régions. De plus, la production laitière allemande fait elle aussi face à des pressions socio-environnementales croissantes.

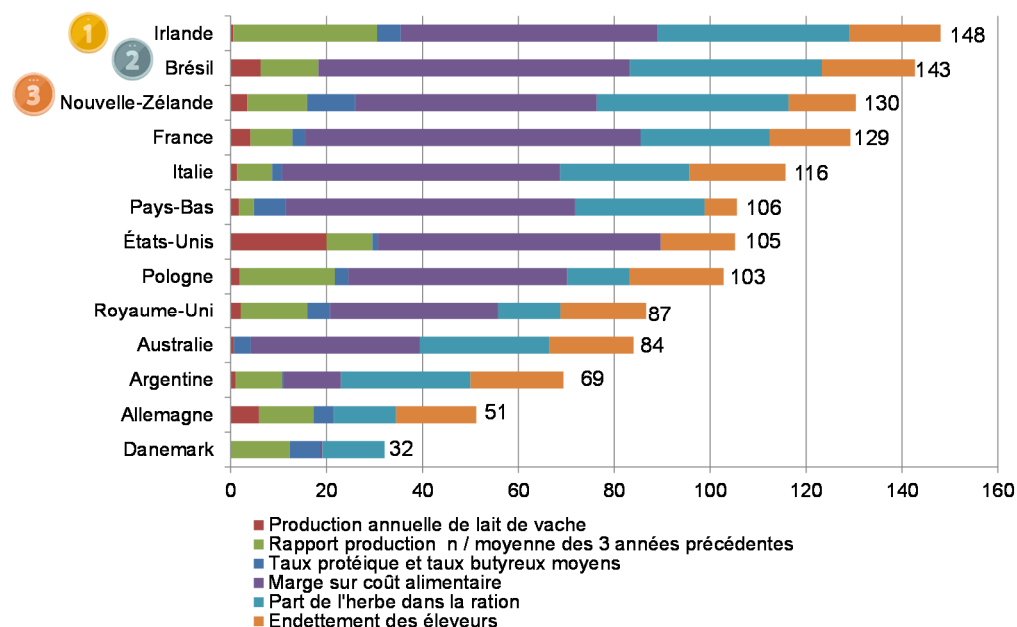
La France termine à la cinquième place de ce classement. Elle bénéficie du prix des terres agricoles le plus faible des pays européens étudiés. Son niveau de veille sanitaire est également satisfaisant. En revanche, les précipitations dans les bassins de production ont été relativement faibles sur la période 2014-2019 et la France a été touchée par plusieurs épisodes de sécheresse au cours des dernières années. Enfin, l'Hexagone fait également face à de fortes pressions socio-environnementales.

3^e axe de compétitivité : Potentiel de production laitière

Axe sur 190 points

Ce 3^e axe s'intéresse à la production laitière, à la fois sur ses aspects quantitatifs (niveau et croissance de la production) et qualitatifs (part d'herbe dans la ration, taux butyreux et protéiques...). L'axe comprend en outre quelques éléments propres aux conditions économiques de production, tels que la marge sur coût alimentaire ou le niveau d'endettement des éleveurs.

Figure 14 : Classement axe 3, données 2019



Source : Veille concurrentielle FranceAgriMer 2020

Production annuelle de lait de vache et tendances

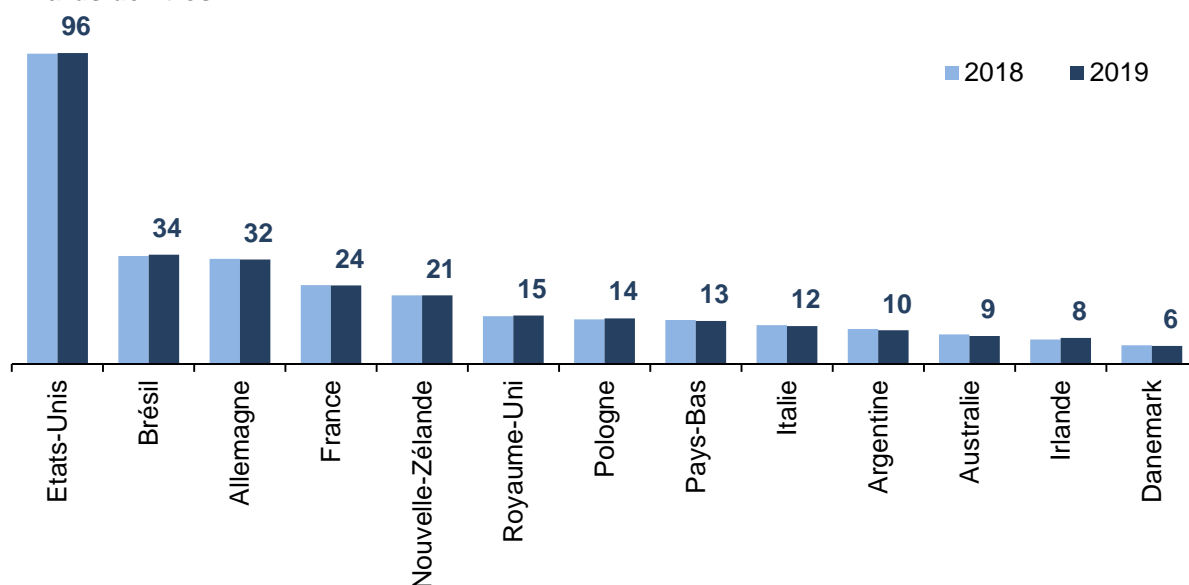
Les États-Unis restent les premiers producteurs de lait de vache au monde en 2019, avec plus de 96 milliards de litres produits, soit près de trois fois plus que les autres pays étudiés. Cinq États (Californie, Wisconsin, Idaho, New York et Texas) produisent à eux seuls plus de 55 % du lait du pays. Malgré les inondations et les précipitations record au cours de l'année 2019 dans le Wisconsin, la production à l'échelle nationale n'a été que peu impactée et a continué à progresser.

La production de lait au Brésil reste stable (34 milliards de litres en 2019), ce qui fait du pays le deuxième plus gros producteur de cette veille. Bien qu'en baisse, la consommation de lait à la ferme et l'autoconsommation restent importantes dans le pays et représentent près de 26 % de la production totale de lait.

L'Allemagne parvient également à conserver une production laitière stable, malgré un niveau historiquement bas de son cheptel laitier (4 011 millions de têtes, soit 2,2 % en moins qu'en 2018). Avec un volume de 32 milliards de litres de lait, l'Allemagne est le premier producteur européen et le troisième de cette veille.

En France, la production laitière est stabilisée depuis 3 ans, à 24 milliards de litres (2^e producteur européen). En 2019, la sécheresse de l'année précédente se faisait encore ressentir avec un niveau des fourrages relativement bas. Au niveau régional, quelques zones de production ont été impactées par l'incendie de l'usine chimique classée Seveso Lubrizol fin septembre près de Rouen. Près de 10 millions de litres de lait ont ainsi dû être écartés de la chaîne alimentaire, ce qui représentait 1 % de la collecte nationale sur les 20 jours concernés.

Figure 15 : Production annuelle de lait de vache (collecte et transformation à la ferme) – milliards de litres



Source : FAO, Eurostat, instituts Embrapa, Dairy Australia, Dairy NZ, Statline, CLAL, DEFRA, USDA, INDEC, DST

L'Australie a vu sa production laitière chuter de près de 6 % en 2019 en partie suite aux incendies qui ont touché les États de Victoria, New South-Wales et Tasmanie, principaux bassins de production. Le pays est également chaque année de plus en plus touché par de gros épisodes de sécheresse qui impactent la production nationale.

En 2019, l'Irlande a produit près de 8 milliards de litres de lait, soit une croissance de 6 % par rapport au niveau de 2018. Depuis les années 2010, le nombre de vaches laitières irlandaises a en effet fortement augmenté et la génétique s'est améliorée, ce qui a permis au pays de doubler sa production laitière en l'espace de dix ans. Depuis la suppression des quotas en 2015, le secteur laitier irlandais s'efforce ainsi de se positionner comme un leader mondial dans le développement d'une industrie laitière de grande valeur et respectueuse de l'environnement, basée sur un système d'élevage à l'herbe.

La campagne 2019 pour les autres pays européens est inférieure à celle de 2018, sauf pour le Royaume-Uni (+ 1,6 %) qui a bénéficié de conditions météorologiques favorables et la Pologne (+ 2,6 %) qui connaît depuis plusieurs années une importante restructuration de sa filière (diminution du cheptel, augmentation de la taille des exploitations et augmentation des rendements laitiers).

L'endettement des éleveurs

L'endettement par vache laitière est calculé pour les producteurs spécialisés lait, à partir des données du Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA) pour les pays européens.

Le niveau élevé de la dette au Danemark s'explique en partie par l'obligation d'un successeur d'acheter 85 % des terres appartenant à son légataire. Cependant, des mesures de soutien sont mises en place et le prix du foncier est en baisse depuis plusieurs années.

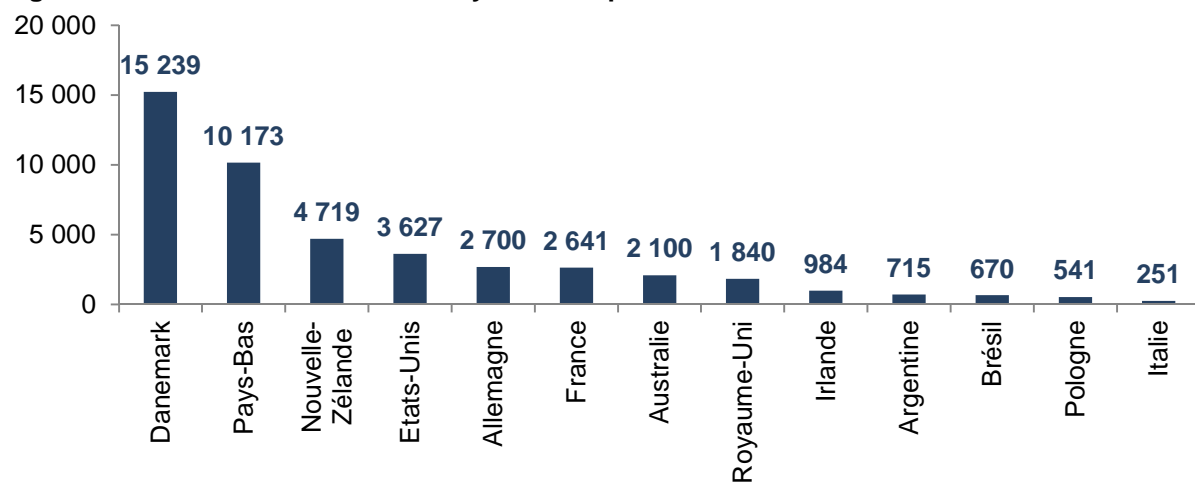
Les modèles productivistes de la Nouvelle-Zélande et des Pays-Bas se heurtent des problèmes de rentabilité des exploitations : les niveaux d'endettement sont élevés (prix du foncier et reprises d'exploitation) et la faible diversification de produits des élevages rendent les entreprises très sensibles au cours du lait.

Aux États-Unis, le niveau d'endettement des producteurs progresse depuis deux ans et s'établit à 3 627 €/vache laitière en 2019.

L'Argentine, le Brésil et la Pologne bénéficient d'un niveau d'endettement très faible, en vertu de coûts de production relativement modestes.

Le niveau d'endettement des éleveurs français repart à la hausse, après être resté stable sur la période 2016- 2018. Il est estimé 2 641 € par vache laitière, alors que la moyenne des 28 pays européens est établie à 2 937 €/vache laitière.

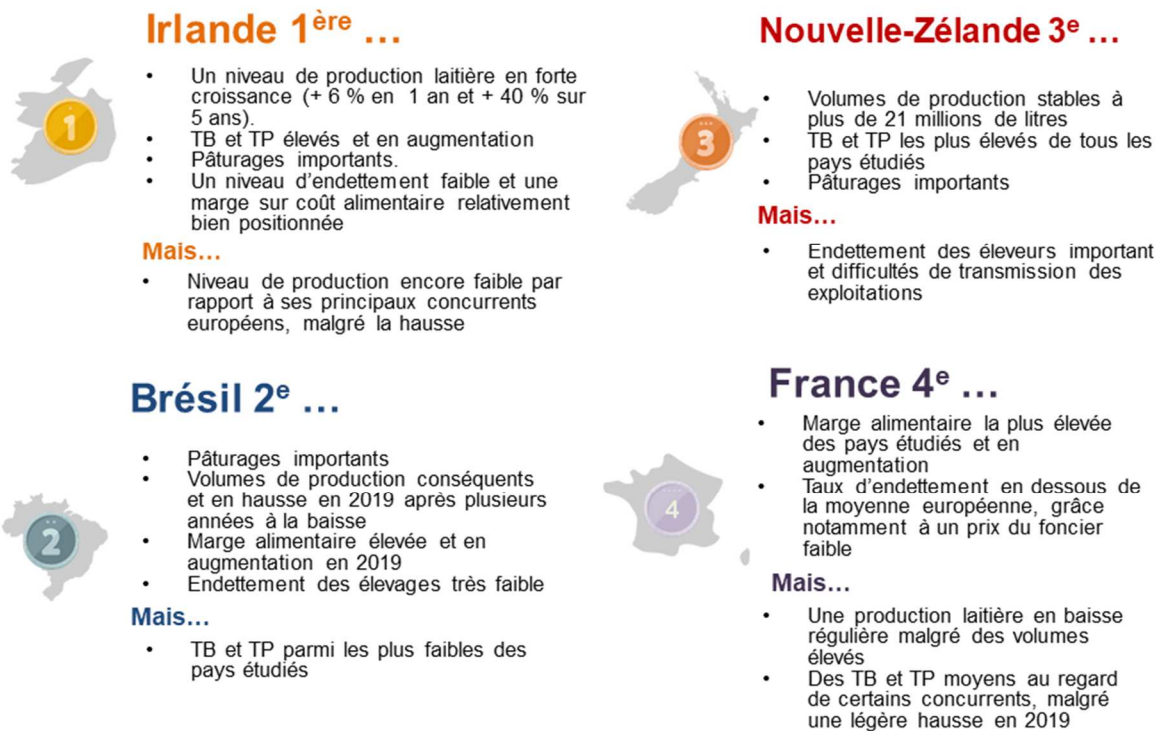
Figure 16 : Niveau d'endettement moyen des exploitations laitières €/vache laitière en 2019



Source : RICA, Dairy Australia, NZ Dairy, Farm Credit East et dires d'experts.

Bilan de l'axe 3 : potentiel de production

Figure 17 : Forces et faiblesses des leaders de l'axe 3



Source : Veille concurrentielle FranceAgriMer 2020

L'Irlande a pleinement profité de la fin des quotas laitiers pour augmenter ses volumes de production et conserve sans surprise la première place de cet axe. La filière irlandaise améliore également la qualité de son lait (augmentation des taux butyreux et protéiques moyens). Le climat dont bénéficie le pays lui permet également de faire pâturer ses vaches pendant une grande période de l'année.

Après plusieurs années de baisse, la production brésilienne se stabilise. Le pays bénéficie également de marges sur le coût de l'alimentation élevées, d'une part d'herbe dans la ration importante (> 60 %) et d'un très faible endettement des élevages. Néanmoins, les taux de matière grasse et matière protéique restent faibles, tout comme en Argentine.

La Nouvelle-Zélande arrive troisième grâce à des volumes de lait importants et stables. Les taux butyreux et protéique du lait néo-zélandais sont les plus élevés de tous les pays étudiés, et permettent aux éleveurs de disposer d'un prix du lait plutôt bien situé. La part d'herbe dans la ration est importante et conduit à des coûts d'alimentation faible, et donc une marge sur coût alimentaire élevée. Les producteurs laitiers sont cependant fortement endettés et rencontrent des difficultés à transmettre leurs exploitations (niveau du coût des reprises très important).

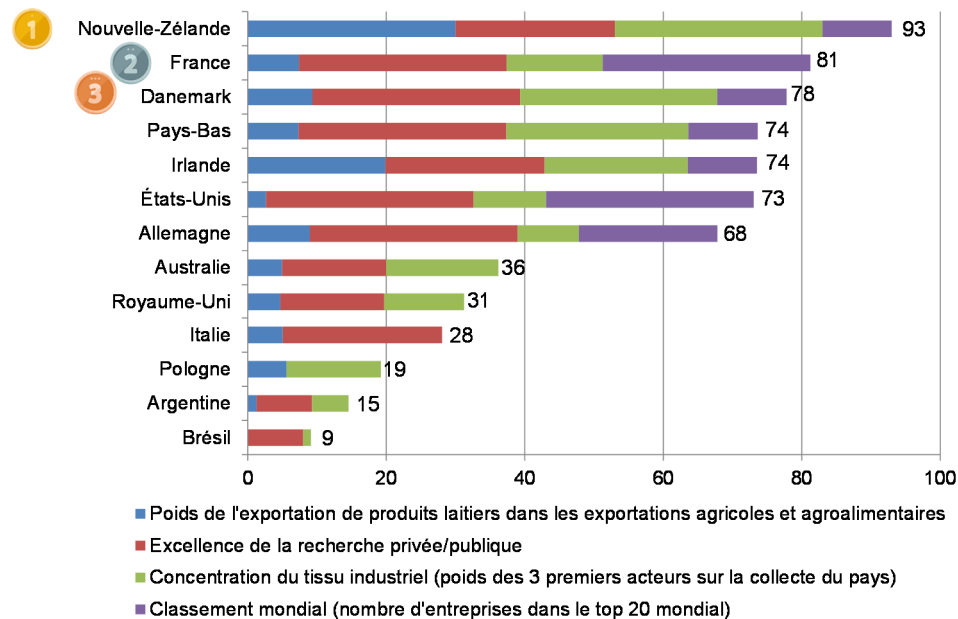
La France atteint la 4^e place cette année. Elle bénéficie d'une marge sur coût alimentaire élevée et en augmentation (hausse de prix du lait), ainsi que d'un endettement en dessous de la moyenne européenne et ce grâce à un faible prix du foncier. Les taux butyreux et protéique du lait français sont dans la moyenne des pays étudiés.

4^e axe de compétitivité : Capacités d'organisation de la filière

Axe sur 120 points

Cet axe a pour objectif d'évaluer l'organisation générale des filières nationales et leur bon fonctionnement. Il s'appuie sur quatre indicateurs qui mesurent le poids de la filière laitière dans les exportations agroalimentaires, le niveau de la recherche privée ou publique, la concentration du tissu industriel (notamment le poids des trois principaux collecteurs) et le nombre d'entreprises de premier plan au niveau mondial.

Figure 18 : Classement axe 4, données 2019



Source : Veille concurrentielle FranceAgriMer 2020

Concentration du tissu industriel

Cet indicateur mesure le poids relatif de la collecte des trois premiers industriels dans chaque pays (les collecteurs étrangers sont également pris en compte). La concentration se révèle être un axe de compétitivité important compte tenu des économies d'échelle réalisées et du poids politique des industriels, mais également par la cohérence qu'elle induit sur les intérêts convergents de la filière.

Les Pays-Bas, la Nouvelle-Zélande et le Danemark se démarquent par une très forte concentration, et notamment par la domination d'un leader national qui collecte respectivement 71 %, 85 % et 88 % de l'ensemble du lait à l'échelle nationale. En Nouvelle-Zélande, il s'agit de Fonterra qui a connu une bonne année 2019 et a vu sa collecte augmenter de 6 % par rapport à 2018, alors que depuis quelques années le leader néo-zélandais était en perte de vitesse sur la collecte. Avec 4 796 millions de litres collectés en 2019, le leader danois, Arla Foods, se situe loin devant le deuxième collecteur (Thise Mereji – 102 millions de litres). Enfin, FrieslandCampina, avec 9 728 millions de litres collectés (- 4 %) reste largement leader aux Pays-Bas, devant Vreugdenhil et Doc Kaas.

En Irlande, la filière laitière est toujours dominée par Glanbia, qui contribue à la croissance du secteur, en collectant un peu plus du tiers du lait du pays. Dairy Gold et Kerry, respectivement deuxième et troisième collecteurs irlandais collectent à eux deux également un peu plus d'un tiers de la production nationale de lait.

En Australie, le groupe canadien Saputo a racheté le leader national Murray Goulburn, ainsi que l'industriel Warrnambool Cheese and Butter en 2019, et est devenu le nouveau leader de la collecte. Il n'a cependant pas réussi à augmenter les volumes de lait collectés. D'après Saputo Junior, Président du groupe, dans un contexte de baisse des volumes produits, la concurrence est rude en Australie, mais le groupe vise une croissance des volumes collectés à échéance de 3 ans.

Figure 19 : Poids des trois leaders dans la collecte nationale

	Brésil	Australie	N.-Zélande	Pays-Bas	Pologne	France
1 ^{er} collecteur	Nestlé	Saputo	Fonterra	Friesland Campina	Mlekovita	Lactalis
2 ^e collecteur	Laticinios bella vista	Fonterra Aust.	Open Country Dairy	Vreugdenhil	Mlekpól	Sodiaal
3 ^e collecteur	Unium	Bega Cheese	Synlait	Doc kaas	Pomlek	Eurial (Agrial)
% collecte	16,8%	58,1%	95,9%	85,7%	51,0%	51,6%

	Allemagne	Irlande	Roy.-Uni	États-Unis	Argentine	Italie	Danemark
1 ^{er} collecteur	DMK	Glandia	Arla foods	Dairy Farmers of America	Mastellones Hnos	Granarolo	Arla
2 ^e collecteur	Hochwald	Dairy gold	Müller	Dean Foods	Saputo	Parmalat	Thise Mereji
3 ^e collecteur	Müller	Kerry	Saputo Dairy UK	California dairies	Williner	Sterilgarda	Norager Mejeri
% collecte	37,9%	70,3%	45,3%	42,2%	28,1%	13,6%	91,7%

Source : Agrex Consulting d'après rapports annuels, presse locale

En France, la collecte reste plus équilibrée entre ses trois leaders Lactalis, Sodiaal et Eurial. Leur part représente 51,6 % de la collecte française, un chiffre relativement stable au cours des dernières années.

L'Italie, le Brésil et l'Argentine se distinguent des autres pays étudiés avec une forte diversité des laiteries. Les trois leaders représentent respectivement 13,6 %, 16,8 % et 28,1 % de l'ensemble de la collecte nationale. Au Brésil et en Argentine, cette part reste relativement stable. Elle a en revanche diminué en Italie, suite à une baisse des volumes récoltés par Granarolo et Parmalat, les deux plus gros collecteurs italiens, alors que le volume de lait collecté en Italie est resté stable en 2019.

L'équilibre de la collecte des trois leaders au Royaume-Uni est stable (45,3 %). Le danois Arla Foods et l'allemand Müller sont toujours les deux premiers collecteurs du pays ; en revanche, Dairy Crest a été racheté par le canadien Saputo. Plus aucun groupe national ne fait aujourd'hui partie des leaders de la collecte au Royaume-Uni.

Aux États-Unis, l'industriel Dean Food, 2^e collecteur américain, a fait faillite fin 2019 et a été racheté par le leader du marché, Dairy Farmers of America. Dean Food était en effet spécialisé dans le lait de consommation, alors que ce secteur est en perte de vitesse aux États-Unis face à la concurrence montante des boissons végétales. D'autre part, cette activité est chaque année davantage intégrée par la grande distribution qui développe ses propres usines de production. Tous ces facteurs ajoutés au fait que le marché se contracte actuellement aux États-Unis ont mené Dean Food à la faillite.

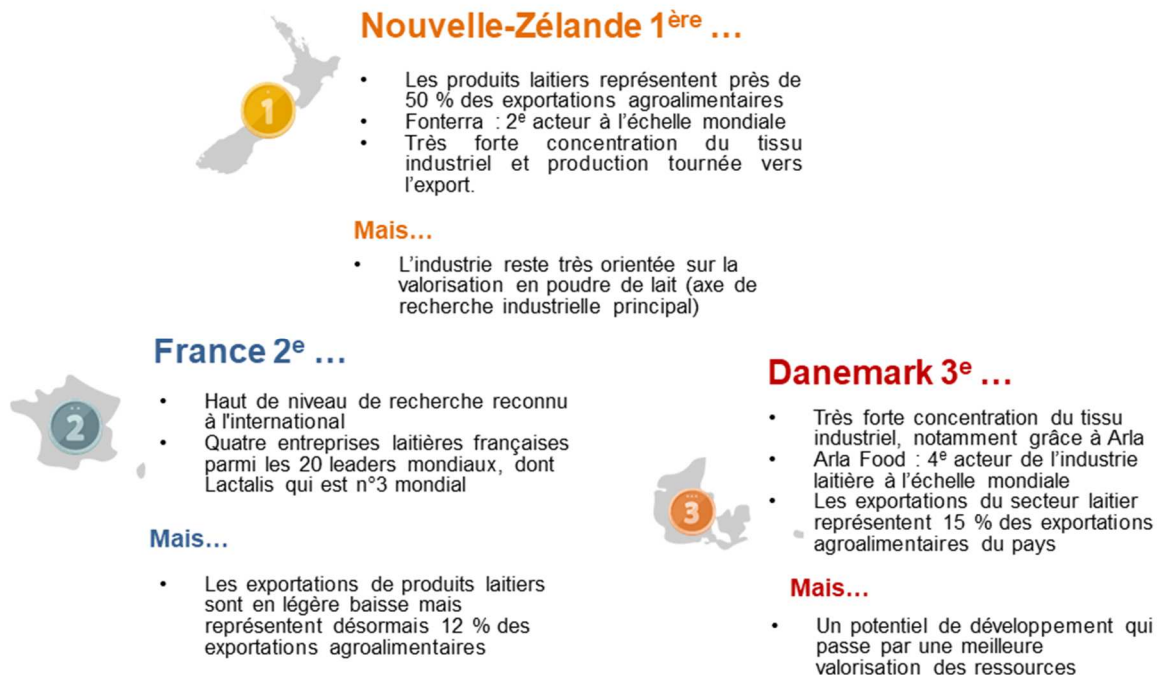
La France et les États-Unis concentrent les principaux groupes du Top 20 mondial

Cet indicateur mesure le nombre d'entreprises classées dans le Top 20 mondial (classement en fonction du volume de lait collecté). Contrairement à l'indicateur précédent, sont pris en compte l'ensemble des volumes collectés, y compris à l'étranger.

Dairy Farmers of America reste le premier collecteur mondial, avec 29,2 millions de tonnes de lait, soit près de 4 % du volume mondial. Quatre groupes français sont également très bien positionnés dans le classement mondial, dont Lactalis, troisième plus grand collecteur mondial, Danone, Sodiaal, et Savencia. La Nouvelle-Zélande, le Danemark, l'Irlande et les Pays-Bas présentent une industrie en situation de quasi-monopole, ce qui présente l'avantage d'une forte concentration de la filière et de consensus. Fonterra se positionne ainsi comme le 2^e collecteur à l'échelle mondiale.

Bilan de l'axe 4 : capacité d'organisation de la filière

Figure 20 : Forces et faiblesses de l'axe 4



Source : Veille concurrentielle FranceAgriMer 2019

En Nouvelle-Zélande, le poids des exportations laitières dans les exportations agroalimentaires, qui se situait déjà à un niveau très élevé, progresse en 2019 pour atteindre près de 50 %. L'importance économique de la filière laitière en Nouvelle-Zélande se renforce. La filière reste bien coordonnée autour de la coopérative Fonterra, deuxième collecteur mondial en 2019, qui assure 85 % des volumes du pays. Cependant, cela implique également un lien d'interdépendance important entre la filière nationale et la santé économique de cette coopérative.

La France conserve sa 2^e place sur le podium pour l'année 2019. La France se démarque notamment grâce à quatre industriels laitiers qui font partie du top 20 mondial, dont Lactalis, 3^e plus gros collecteur de lait au monde. La puissance de ces entreprises permet le financement de projets de recherche nombreux en interne ou en lien avec des instituts techniques et centres universitaires reconnus à l'international.

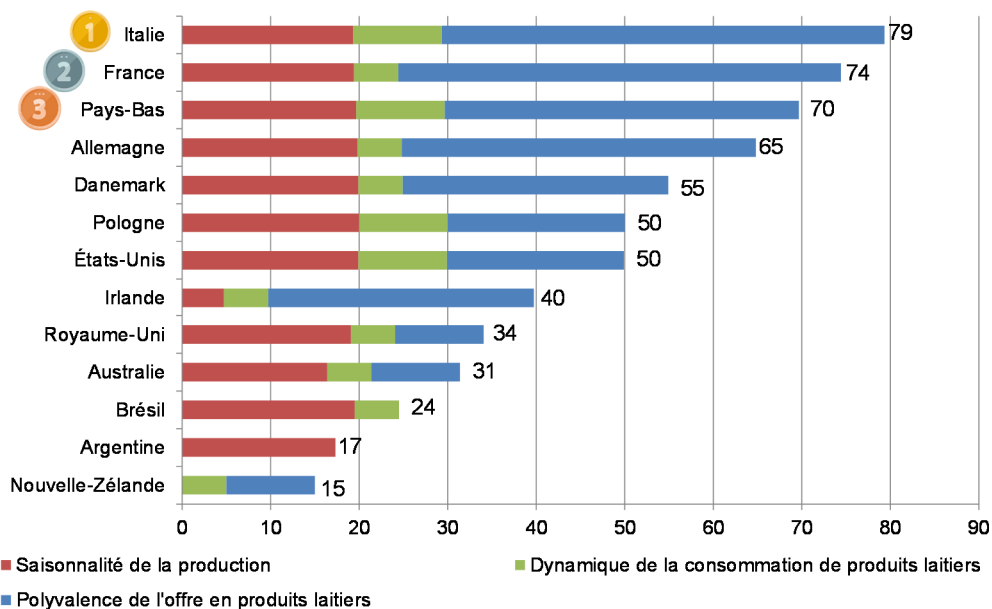
Le Danemark présente une très forte concentration de son tissu industriel notamment grâce à Arla Foods. Ce dernier se présente d'ailleurs comme quatrième plus gros collecteur de lait au monde. Néanmoins, tout comme pour le système néo-zélandais, la concentration de la collecte nationale auprès d'un leader implique un lien important entre la filière nationale et la santé économique de cette coopérative. La recherche, coordonnée par le Danish Dairy Research Institute, est active dans le pays.

5^e axe de compétitivité : Maîtrise technique

Axe sur 80 points

L'axe évaluant la maîtrise technique de la filière est constitué de 3 indicateurs : la régularité de la production, le dynamisme de la consommation locale et la polyvalence de l'offre en produits laitiers. Ce dernier indicateur est considéré comme déterminant pour la compétitivité des filières et recueille davantage de points que les deux autres.

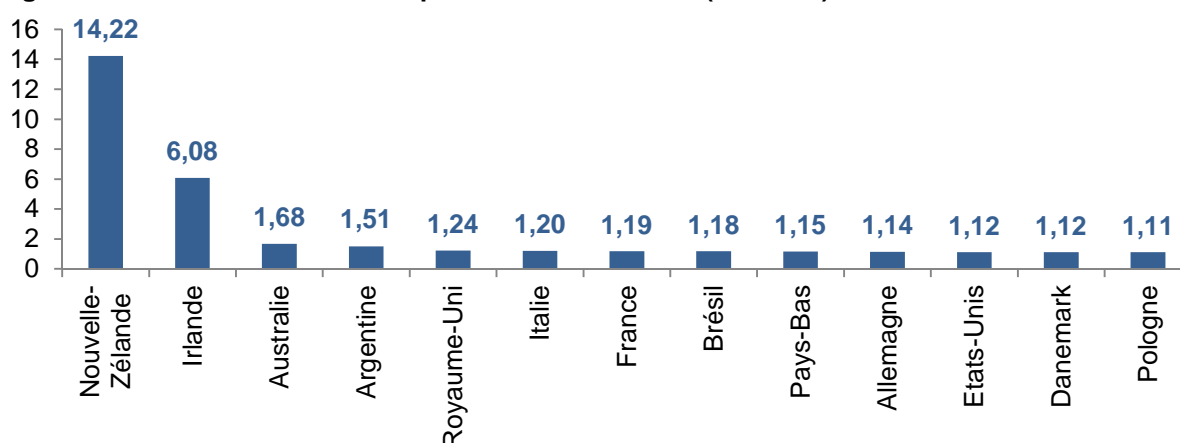
Figure 21 : Classement axe 5, données 2019



Source : Veille concurrentielle FranceAgriMer 2020

Saisonnalité de la production

Figure 22 : Indice de variation de production mensuelle (max/min) en 2019



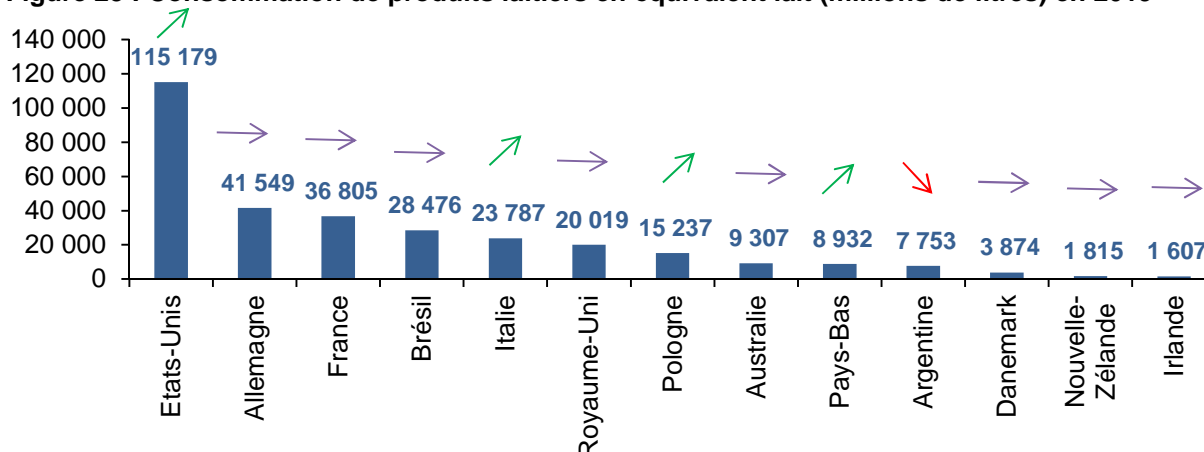
Sources : Eurostat, IBGE, DCANZ, Dairy Australian, USDA, Direction nationale de lactea...

Cet indice reflète la saisonnalité de la production : il s'agit du ratio entre la production mensuelle maximum / la production mensuelle minimum pour chaque pays. La collecte néo-zélandaise est majoritairement concentrée sur la période de septembre à janvier, avec des pics atteints en octobre et novembre. En 2019, 65 % de la production a été collectée sur ces 5 mois. La Nouvelle-Zélande et l'Irlande pratiquent un modèle de production fondé sur la concentration des vêlages au printemps et l'utilisation maximale de pâturages, lié à des printemps et étés doux. Bien que cette pratique réduise le coût de l'alimentation, il implique une logistique saisonnière importante et coûteuse (infrastructures et main d'œuvre de collecte, stockage, transformation...). Plusieurs recherches récentes soulignent la volonté de la filière irlandaise d'écarter son pic saisonnier et de mieux maîtriser les volumes collectés

au cours de l'année, afin d'éviter les phénomènes d'à-coups saisonniers. La tendance est ainsi à la réduction de cette saisonnalité pour les deux pays : le ratio 2019 en Irlande est 5 % moins marqué qu'au cours de la période 2016-2018, et la baisse est encore plus marquée (- 22 %) pour la Nouvelle-Zélande. Mis à part de légers pics de mars à mai, la production des États-Unis est relativement stable dans l'année grâce à la dispersion de ses bassins laitiers (ouest, nord, nord-est du pays).

Dynamique de la consommation de produits laitiers

Figure 23 : Consommation de produits laitiers en équivalent lait (millions de litres) en 2019



Source: ZMB, USDA

Bien que les États-Unis soient le premier pays consommateur de produits laitiers avec plus de 115 milliards de litres de consommés en 2019, la consommation par habitant reste relativement faible. Elle est de l'ordre de 350 litres/personne/an en 2019, un chiffre cependant en hausse depuis plus de 5 ans. Cette augmentation est principalement due à la progression de la consommation de fromages et de beurre, au détriment du lait liquide (- 12 % en 5 ans).

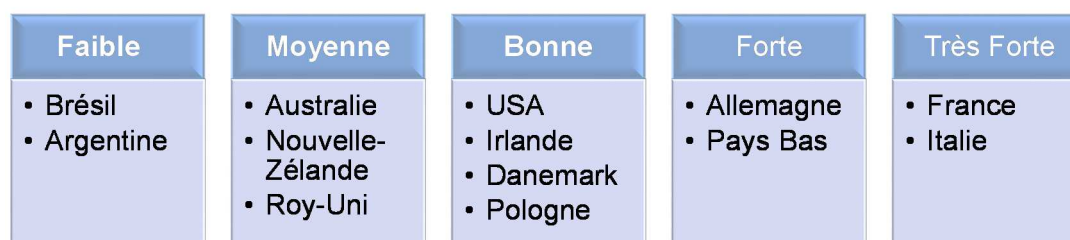
Les Européens sont globalement les plus gros consommateurs de produits laitiers (consommation/habitant). La tendance est à la hausse en Italie, en Pologne et aux Pays-Bas. La France se positionne comme le deuxième plus grand consommateur européen de cette étude (36,8 milliards de litres, soit près de 550 litres par habitant et par an). La moitié de la consommation de produits laitiers se fait sous forme de fromages. Le reste est constitué de beurre (33 %) et de lait liquide (6%).

La consommation de produits laitiers en Argentine continue de chuter et se limite à des produits d'entrée de gamme et peu transformés suite à la dévaluation du peso et la crise économique dans le pays. En effet, si la consommation de lait liquide reste globalement stable, celle de beurre et de fromages, deux catégories de produits plus onéreux, chute fortement.

Au Brésil (4^e plus gros consommateur de produits laitiers de cette étude), la consommation par habitant est près de trois fois inférieure à celle de la France.

Polyvalence de l'offre en produits laitiers

Figure 244 : Polyvalence de l'offre en produits laitiers en 2019



Source : Dires d'experts

L'Italie et la France se distinguent par la diversité de leur production et valorisent une part importante sous forme de fromages sous appellation. En France en 2019, 11,6 % de la collecte laitière française

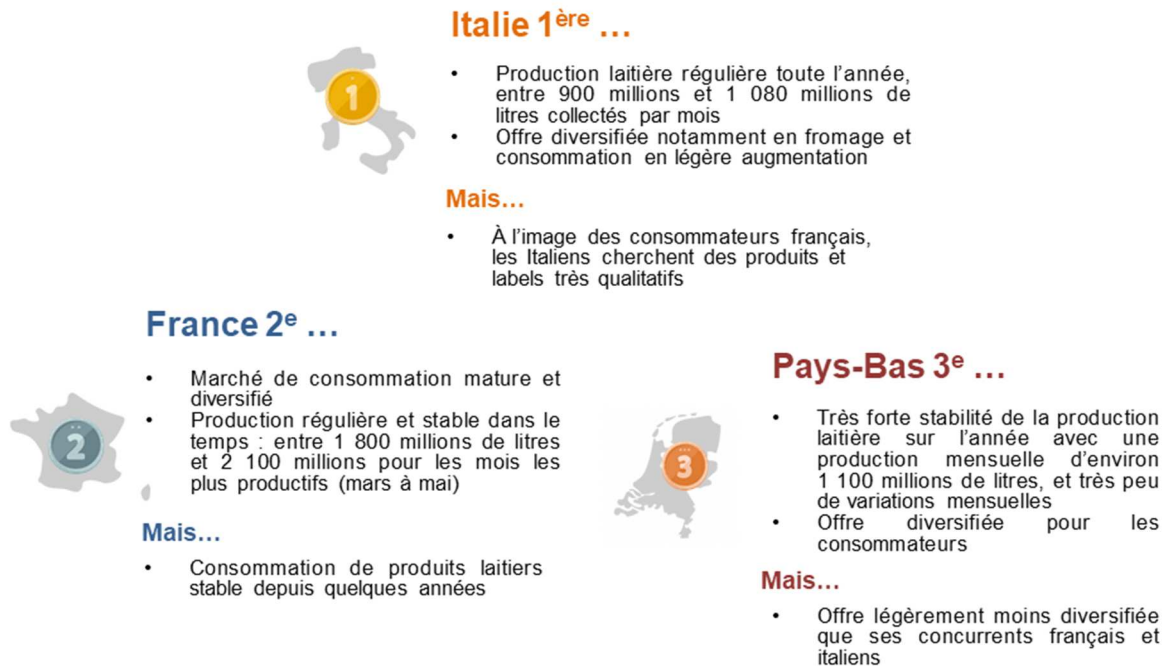
est destinée à une valorisation sous forme d'AOP ou IGP : 60 produits laitiers bénéficient d'une indication géographique, dont 50 d'une appellation d'origine protégée (AOP) et 10 d'une indication géographique protégée (IGP). La commercialisation des beurres AOP et des crèmes AOP ont progressé de respectivement 5,5 % et 12,5 % en 2019, alors que le pays observe un léger recul des achats de fromages AOP par les ménages (- 0,2 %). La consommation française globale de fromages (AOP et non AOP) est cependant en hausse (+ 2 %).

Du fait de la baisse des coûts de production et de l'augmentation du niveau de vie, les consommateurs polonais augmentent et diversifient leur consommation de produits laitiers (421 l/personne/an). D'autre part, la sensibilisation des consommateurs polonais aux problématiques environnementales n'a cessé de croître ces dernières années, entraînant une pression sociale croissante, militant pour la mise en place d'une mention « sans OGM » sur les produits. Cela a conduit la Chambre polonaise du lait à établir une norme permettant aux laiteries d'obtenir un certificat confirmant que le lait est fabriqué sans ingrédients OGM. La norme couvre toute la chaîne des produits laitiers.

La consommation des pays anglo-saxons (États-Unis, Royaume-Uni, Irlande, Nouvelle-Zélande et Australie) est, quant à elle, peu diversifiée et reste dominée par le cheddar, le gouda et la mozzarella. La diversité de l'offre brésilienne reste faible, les principaux produits laitiers consommés sont le lait UHT, la crème, le lait concentré sucré et le requeijao (fromage crémeux). Les productions de niche se développent tout de même, en particulier le segment Bio, dans lequel les acteurs investissent. En outre, les productions de fromages artisanaux, qui désormais possèdent un logo reconnu au niveau national, se développent. Enfin, les professionnels indiquent que la praticité de consommation et le type d'emballage sont de plus en plus recherchés par les consommateurs brésiliens. Les produits laitiers fonctionnels font également l'objet d'une hausse de la demande.

Bilan de l'axe 5 : maîtrise technique

Figure 25 : Force et faiblesses des leaders de l'axe 5



Source : Veille concurrentielle FranceAgriMer 2020

L'Italie conserve la première place grâce à une production laitière régulière et étalée sur l'ensemble de l'année. Le pays dispose d'une offre en produits laitiers très diversifiée, notamment en fromages. De plus, la consommation nationale en produits laitiers est en augmentation. Néanmoins, les consommateurs italiens sont très exigeants sur la qualité et recherchent des produits et des labels qualitatifs (AOP, IGP...).

Le profil de la France est relativement similaire à celui de l'Italie. En effet, la production laitière est stable et régulière sur l'ensemble de l'année. Le pays dispose également d'une offre qualitative et diversifiée en produits laitiers. En revanche, la consommation de produits laitiers stagne depuis plusieurs années.

Tout comme la plupart des pays européens, la production laitière néerlandaise est stable sur l'ensemble de l'année avec une production mensuelle d'environ 1 100 millions de litres de lait et très peu de variations mensuelles. L'offre en produits laitiers, bien que forte, reste moins diversifiée que celle de ses concurrents français et italiens et davantage orientée vers les fromages de type gouda, edam et cheddar.

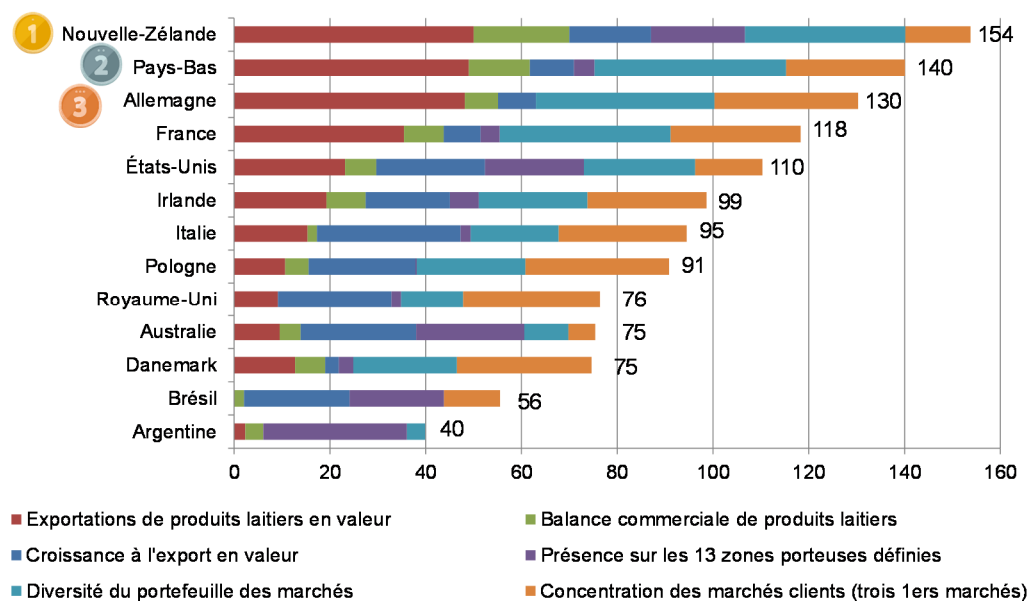
6^e axe de compétitivité : Portefeuille des marchés

Axe sur 200 points

Ce sixième axe évalue la capacité des filières à se positionner sur les marchés internationaux et à s'y développer. Le classement de cet axe revêt une importance stratégique pour la majorité des pays, dans la mesure où leur consommation intérieure est peu dynamique et que la capacité à capter des débouchés émergents favorise le développement des filières nationales.

Au total, six indicateurs ont été retenus pour comparer les 13 pays : la valeur des exportations de produits laitiers, la balance commerciale et leur croissance en valeur, la présence des pays sur 13 marchés clés ou émergents, la diversité des partenaires commerciaux d'envergure et la part relative que représentent leurs premiers marchés clients.

Figure 26 : Classement axe 6, données 2019



Source : Veille concurrentielle FranceAgriMer 2019

Les exportations de produits laitiers

La valeur des échanges mondiaux de produits laitiers est estimée à près de 97 milliards d'USD en 2019. Ils poursuivent leur croissance (+ 13 % par rapport à 2018) et sont au plus haut depuis 2015. La valeur des exportations des 13 pays étudiés a également augmenté pour atteindre 70 milliards d'USD, soit près de 72 % des échanges mondiaux.

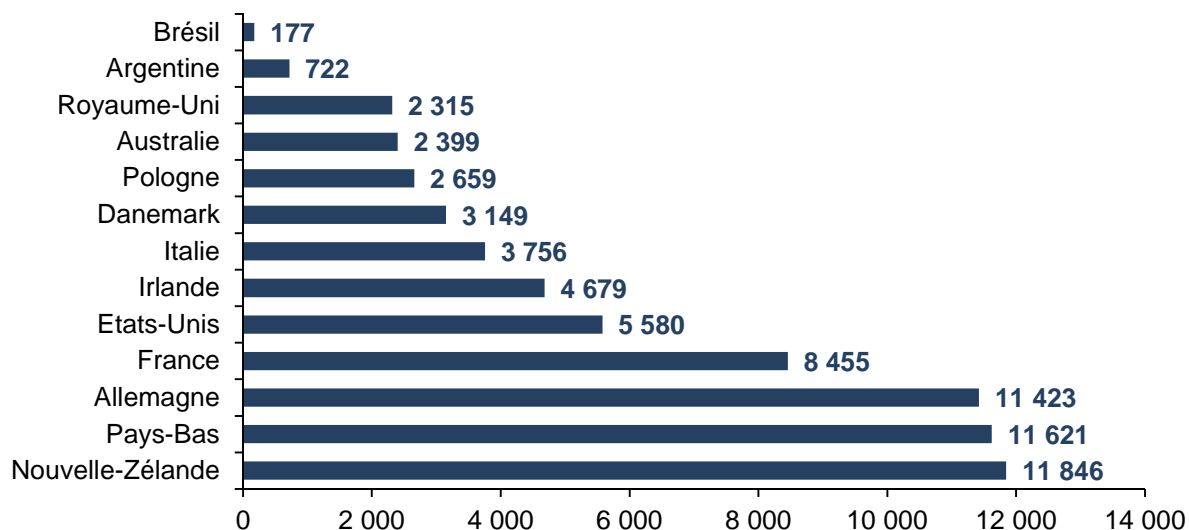
Les Pays-Bas, la Nouvelle-Zélande et l'Allemagne restent les trois premiers exportateurs de produits laitiers en valeur sur la période 2017-2019 (plus de 11 milliards d'USD chacun). La Nouvelle-Zélande concentre principalement ses exportations sur la poudre de lait entier (45 %), alors que l'Allemagne et les Pays-Bas exportent davantage de fromages (respectivement 40 % et 35 % de leurs exportations de produits laitiers).

Les fromages représentent également la majorité (39 %) des exportations de produits laitiers français, avec une moyenne de 3,5 milliards d'USD par an sur la période 2017-2019. Les baisses les plus significatives concernent les yaourts (- 10 % sur la période 2017 à 2019).

Les exportations des États-Unis sont en constante progression depuis 2015 (+ 14 %), notamment grâce à la progression des exportations de lait en poudre (+ 19 %).

Les productions laitières brésilienne et argentine sont toutes deux principalement destinées à la consommation locale. Ces deux pays exportent donc nettement moins que leurs concurrents.

Figure 27 : Exportations de produits laitiers, en millions d'USD (moyenne 2017 à 2019)



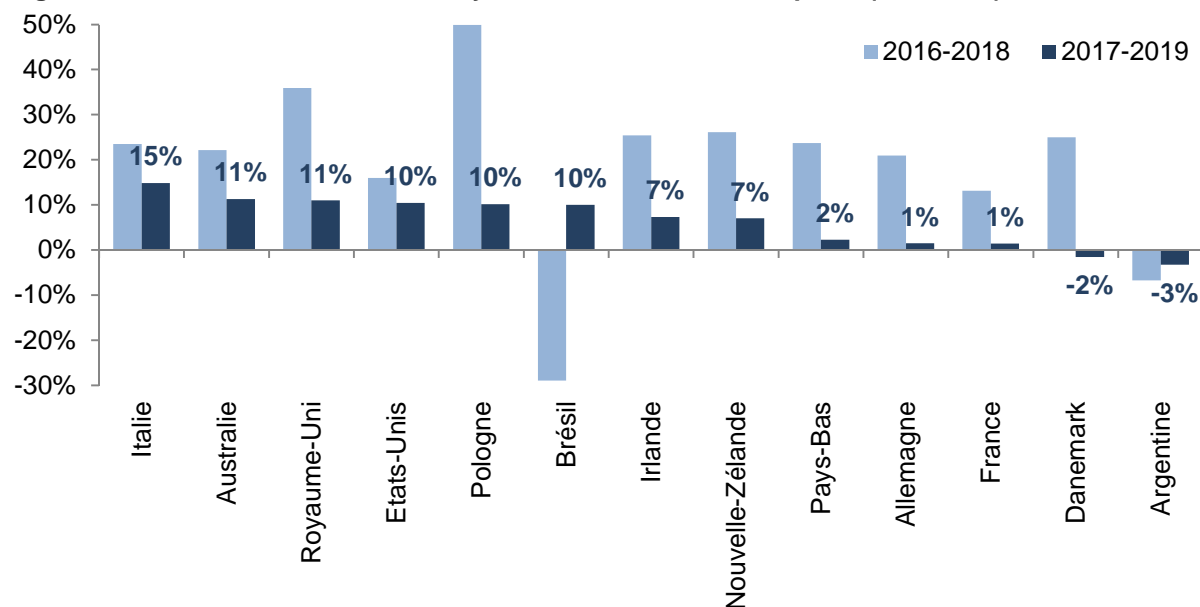
Source : Uncomtrade. Codes douaniers retenus : 0401 à 0406, 170211 et 170219, 190110, 3501, 350220, 3504

Sur la période 2017-2019, la valeur des exportations européennes a augmenté de 6 % en moyenne, une hausse moins forte que sur la période 2016-2018 (+ 27 % en moyenne). En 2019, seules l'Italie (+ 6,6 % par rapport à 2018) et l'Irlande (+ 3,8 %) réussissent à augmenter leurs exportations, grâce à un accroissement des expéditions de fromages. La Pologne reste dans une tendance haussière depuis 2015, malgré une légère baisse en 2019 due à une chute des exportations de beurre (- 30 % entre 2018 et 2019).

Au Brésil, les exportations reprennent de la vigueur après quatre années consécutives de décroissance entre 2015 et 2018. Elles sont cependant d'un niveau largement inférieur à ses concurrents (202 millions USD) et pèsent peu sur le marché mondial.

Les exportations australiennes sont en constante hausse depuis cinq ans. Ce sont les préparations alimentaires qui augmentent le plus : elles représentent désormais 26 % des exportations contre 7 % en 2015.

Figure 28 : Niveau de croissance moyenne de la valeur des exports (sur 2 ans) – USD



Source : Uncomtrade codes douaniers 0401 à 0406, 170211 et 170219, 190110, 3501, 350220, 3504

Diversité des portefeuilles marchés

Cet indicateur évalue le nombre de destinations vers lesquelles chaque pays producteur a exporté au minimum l'équivalent de 10 millions d'USD de produits laitiers en 2019. Il permet ainsi de mesurer la diversité des partenaires commerciaux et la capacité des filières à s'assurer des débouchés à l'export. Dans un contexte de volatilité accrue des marchés et de contentieux commercial entre la Chine et les États-Unis, chaque filière doit limiter sa dépendance à quelques marchés en multipliant les partenaires commerciaux.

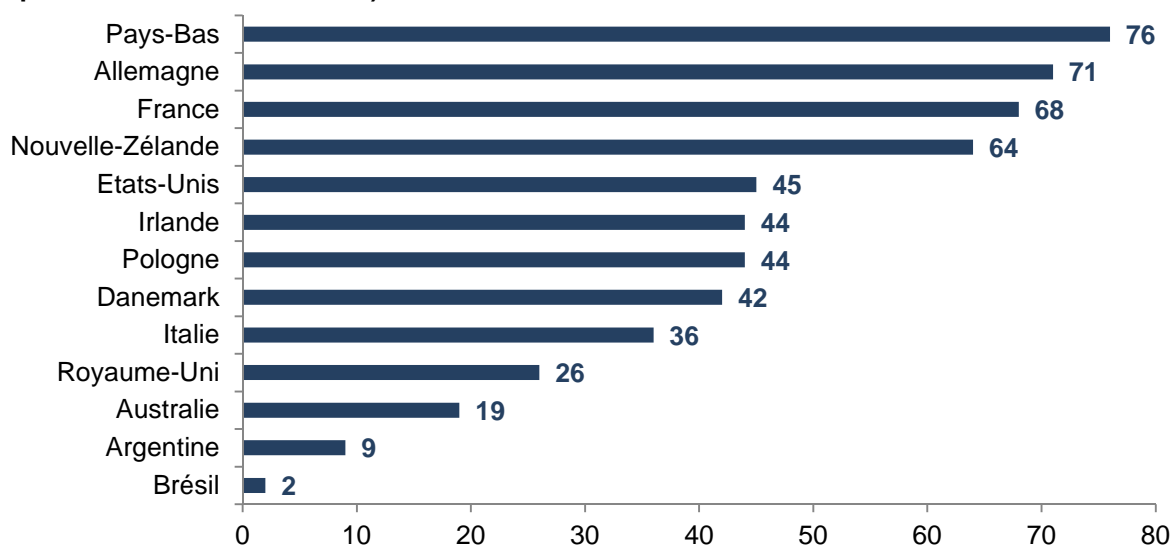
Les Pays-Bas confirment encore la forte diversité de leurs débouchés, avec 76 destinations en 2019 à plus de 100 millions USD en valeur, dont 9 pays européens. La France, l'Allemagne et la Nouvelle-Zélande révèlent un portefeuille relativement étoffé, compris entre 64 et 71 partenaires en 2019. Du côté de la France, une baisse des exportations des produits laitiers a eu lieu vers le Royaume-Uni et la Belgique, compensée par des exportations de beurre en hausse vers l'Allemagne, le Japon, la Corée du Sud et les États-Unis, et de fromages en hausse vers la Chine.

Les filières européennes restent marquées par une bonne diversité générale, bien que très orientées vers le marché intra-européen : l'Allemagne, le Royaume-Uni et la Belgique sont les trois premières destinations avant la Chine en 2019. La Pologne, bien qu'elle exporte essentiellement vers l'Europe et la Chine, gagne 4 marchés significatifs en 2019.

La clientèle de l'Australie est peu diversifiée et principalement tournée vers les marchés asiatiques. En 2019, les expéditions vers la Chine représentent 41 % des débouchés totaux de l'Australie, le Japon 14 % et Hong-Kong 5 %.

Très orientés vers le marché régional, le Brésil et l'Argentine exportent principalement vers leurs voisins et les États-Unis. L'Argentine se positionne également sur les marchés russes, chinois et algériens.

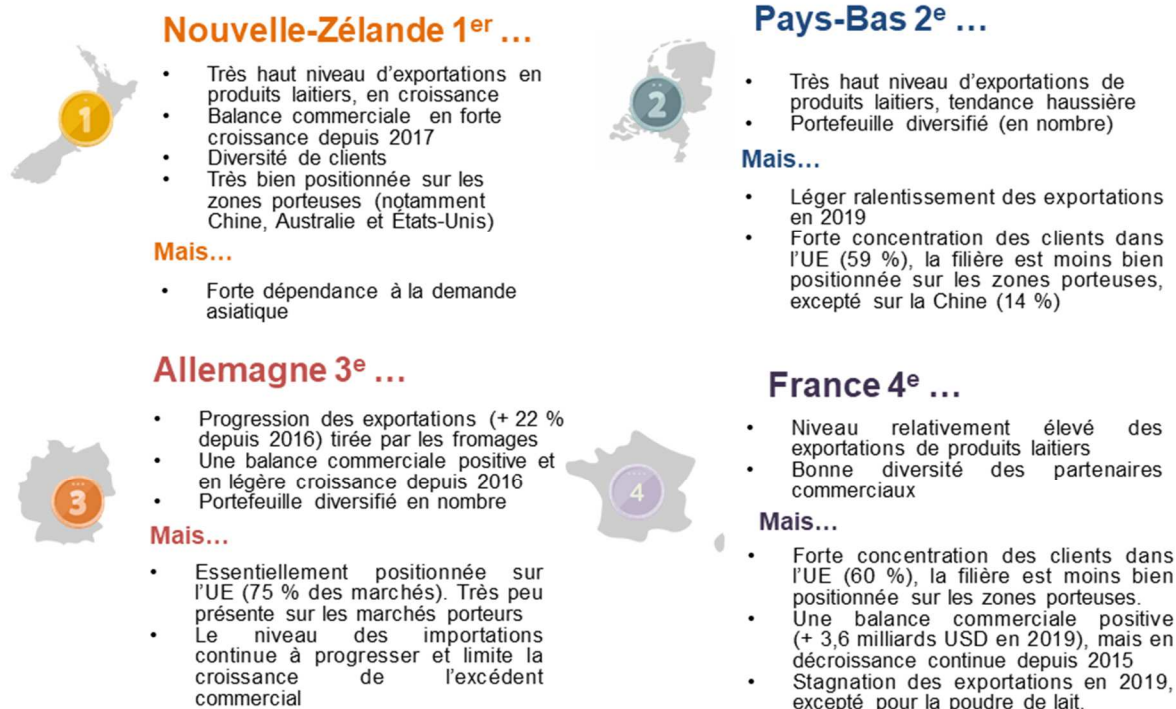
Figure 29 : Nombre de partenaires commerciaux en 2019 (exportations de produits laitiers supérieures à 10 millions USD)



Source : Uncomtrade

Bilan de l'axe 6 : portefeuilles des marchés

Figure 30 : Forces et faiblesses des leaders de l'axe 6



Source : Veille concurrentielle FranceAgriMer 2020

La Nouvelle-Zélande dispose d'un très haut niveau d'exportations de produits laitiers, en croissance depuis plusieurs années. La balance commerciale néo-zélandaise est ainsi largement excédentaire. D'autre part, le pays est présent sur une grande diversité de marchés (64 destinations à plus de 10 millions d'USD en 2019), dont plusieurs zones porteuses telles que la Chine, l'Australie ou encore les États-Unis. Néanmoins, la Nouvelle-Zélande reste fortement dépendante de la demande asiatique.

Les Pays-Bas conservent leur deuxième place du classement, grâce à un très haut niveau d'exportations de produits laitiers dont la tendance est globalement à la hausse. De plus, le pays dispose d'un très grand portefeuille de clients avec 76 marchés significatifs en 2019. En revanche, ses clients sont principalement concentrés au sein de l'Union européenne (59 %) et la filière est moins bien positionnée sur les zones porteuses à part la Chine qui représente 14 % de ses exportations.

L'Allemagne conserve sa 3^e place grâce à la progression de ses exportations de produits laitiers de plus de 22 % depuis 2016, tirée par les fromages. De même, sa balance commerciale, toujours positive, continue sa légère croissance depuis 4 ans. Cependant, tout comme les Pays-Bas, l'Allemagne est essentiellement positionnée sur les marchés de l'Union européenne (75 % de ses exportations) et est très peu présente sur les marchés porteurs. En outre, le pays importe chaque année davantage de produits laitiers, ce qui limite la croissance de l'excédent commercial.

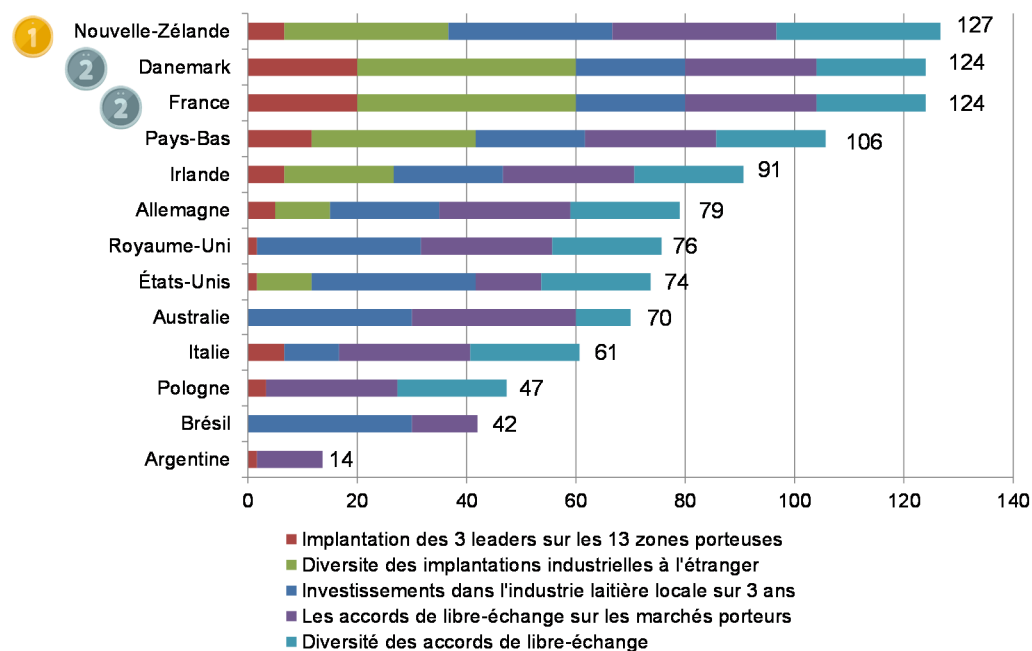
La France conserve sa quatrième position avec des exportations de produits laitiers relativement importantes, ainsi qu'une bonne diversité de partenaires commerciaux. Néanmoins, tout comme ses voisins européens, la France concentre une majorité de ses exportations vers les pays de l'Union européenne et se positionne moins bien sur les zones porteuses. Enfin, bien que sa balance commerciale soit positive, elle poursuit une décroissance depuis 2015.

7^e axe de compétitivité : Capacité à conquérir les marchés

Axe sur 150 points

Ce dernier axe mesure la capacité des entreprises des pays producteurs à s'intégrer et se développer sur des marchés étrangers, aussi bien d'un point de vue des échanges que des implantations industrielles. Les cinq indicateurs retenus pour cet axe sont : les implantations industrielles des trois leaders sur les zones porteuses, la diversité des implantations à l'étranger, les investissements dans l'industrie laitière, les accords de libre-échange ainsi que leur diversité.

Figure 31 : Classement axe 7, données 2019



Source : Veille concurrentielle FranceAgriMer 2020

Les accords de libre-échange sur les marchés porteurs

Les accords de libre-échange (ALE) sont des accords internationaux passés entre deux ou plusieurs États pour favoriser le commerce international en diminuant généralement les taxes et contrôles douaniers ainsi que les réglementations nationales susceptibles de gêner ces échanges. L'existence d'ALE entre les pays producteurs et importateurs de premier plan est un avantage compétitif important et garantit des débouchés sur ces marchés porteurs.

À l'instar des années précédentes, l'Australie se classe première sur cet item avec des ALE qui concernent 6 marchés émergents. Depuis 2010, l'Australie est membre de l'AANZFTA, qui regroupe l'ASEAN (*Association of South-East Asia Nations*), ainsi qu'elle-même et la Nouvelle-Zélande, leur assurant un accès privilégié aux marchés chinois et indonésiens notamment. En outre, le pays a signé des accords bilatéraux avec le Canada, le Japon et les États-Unis. En outre, l'entrée en vigueur par la force le 3 décembre 2018 du *Comprehensive and Progressive Agreement for Trans-Pacific Partnership* (CPTPP) a ouvert les marchés mexicain, japonais et canadien aux producteurs australiens.

Le CPTPP libère de nombreux marchés pour la Nouvelle-Zélande, également membre de l'AANZFTA. Fin 2018, le pays accède donc aux marchés américain, canadien et mexicain. De plus, la Nouvelle-Zélande est le seul producteur à avoir signé un partenariat de libre-échange avec le Conseil de coopération du Golfe persique (GCC).

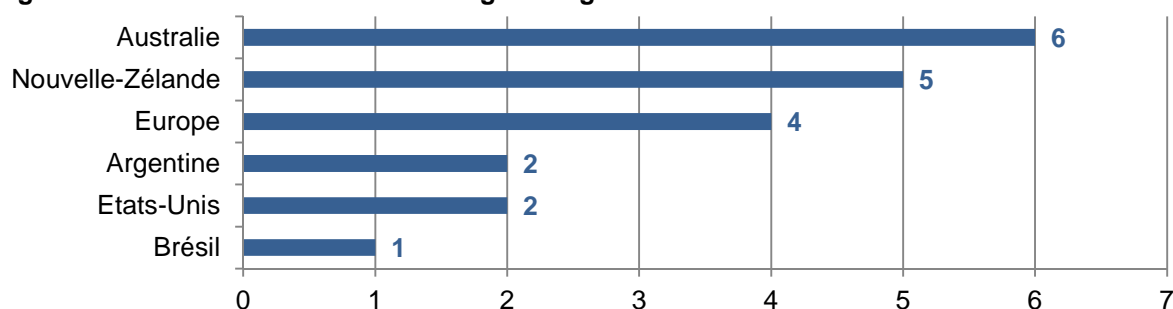
Il existe un traité de libre-échange depuis 2005 entre les pays membres de l'Union européenne et l'Algérie, ainsi qu'avec le Mexique depuis 2000. Ce dernier a fait l'objet d'une modification et a été ratifié en 2019. De plus, la signature provisoire du CETA (*Comprehensive Economic and Trade Agreement*) a ouvert en 2017 l'accès au marché canadien aux membres de l'Union européenne. La signature le 17 juin 2018 de l'accord entre le Japon et l'Union européenne facilite les débouchés européens vers

cette destination. Enfin, un accord avec la Côte d'Ivoire est entré en vigueur en 2018, mais la plupart des produits laitiers ne sont pas encore concernés par cet accord. Ils le seront progressivement dans les années à venir.

Les États-Unis bénéficient d'un accès privilégié au Mexique et Canada dans le cadre du NAFTA (*North America Free Trade Agreement*), qui a été renégocié en novembre 2018 à la demande du Président Trump et le nouvel accord entrera en vigueur en 2020.

Le Mercosur assure une compétitivité aux producteurs d'Amérique latine et explique le poids des échanges régionaux. L'Argentine bénéficie ainsi d'un accès facilité aux marchés brésilien et mexicain. C'est également le cas pour le Brésil vers le Mexique.

Figure 32 : Les accords de libre-échange en vigueur en 2019



Source : Mac Map et services des douanes

Les investissements dans l'industrie laitière

Les investissements ont été nombreux aux États-Unis au cours de ces 3 dernières années. L'entreprise Nestlé USA de crèmes glacées a notamment été rachetée par Froneri pour 3,6 milliards d'euros et DFA a racheté 44 des 57 sites de Dean Food qui a fait faillite, pour 390 millions d'euros.

En Australie, les rachats d'entreprises sont également importants. En effet, le groupe chinois Mengniu a racheté le fabricant de lait infantile Bellamy's pour 930 millions d'euros et les actifs de Lion Dairy and Drinks pour 375 millions d'euros, excepté l'activité « fromages de spécialité » reprise par le groupe canadien Saputo pour 174 millions d'euros. Enfin, un projet d'investissement de 749 millions d'euros a été annoncé pour la construction d'une ferme de 24 000 vaches et une usine de poudre de lait infantile d'une capacité de 30 000 tonnes.

En Europe, les plus gros investissements concernent l'acquisition de Dairy Crest au Royaume-Uni par Saputo pour 1,14 milliard d'euros, de Nueva Castelli par Lactalis (270 millions d'euros) et de l'implantation d'un atelier de fabrication de fromages type edam en Irlande par Glanbia en partenariat avec Aware (Pays-Bas) pour 140 millions.

Bilan de l'axe 7 : capacité à conquérir les marchés

Figure 25 : forces et faiblesses des leaders de l'axe 7



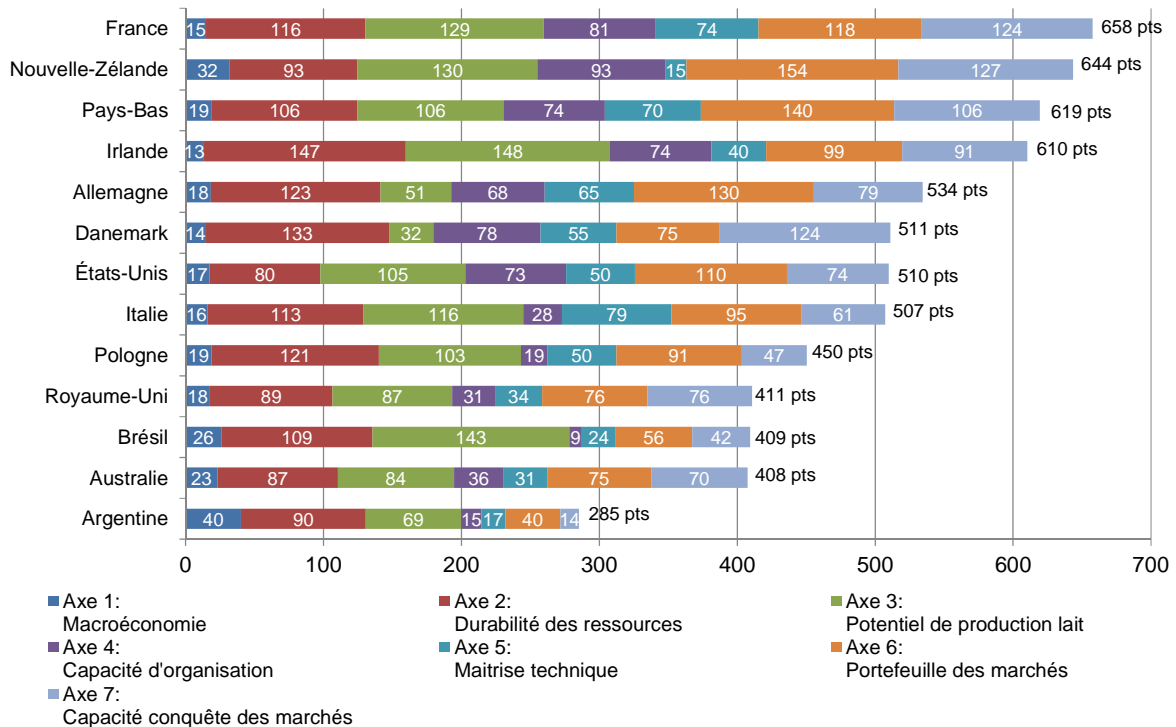
Source : Veille concurrentielle FranceAgriMer 2020

La Nouvelle-Zélande bénéficie de nombreux accords de libre-échange grâce au traité Trans-Pacifique et à l'AAZAFTA. De plus, la Nouvelle-Zélande dispose de nombreuses implantations industrielles à l'étranger. Néanmoins, les leaders laitiers du pays sont très peu implantés à l'étranger sur les zones porteuses, à part en Chine.

La France et le Danemark bénéficient des nombreux accords de libre-échange de l'Union européenne. D'autre part, les leaders de l'industrie laitière française (Lactalis, Danone, Sodial) et danoise (Arla) sont implantés sur l'ensemble des zones porteuses. En revanche, les investissements dans l'industrie locale ont été limités au Danemark en 2019. En France, bien que ces derniers soient stables, ils suivent la tendance de la consommation qui est peu dynamique.

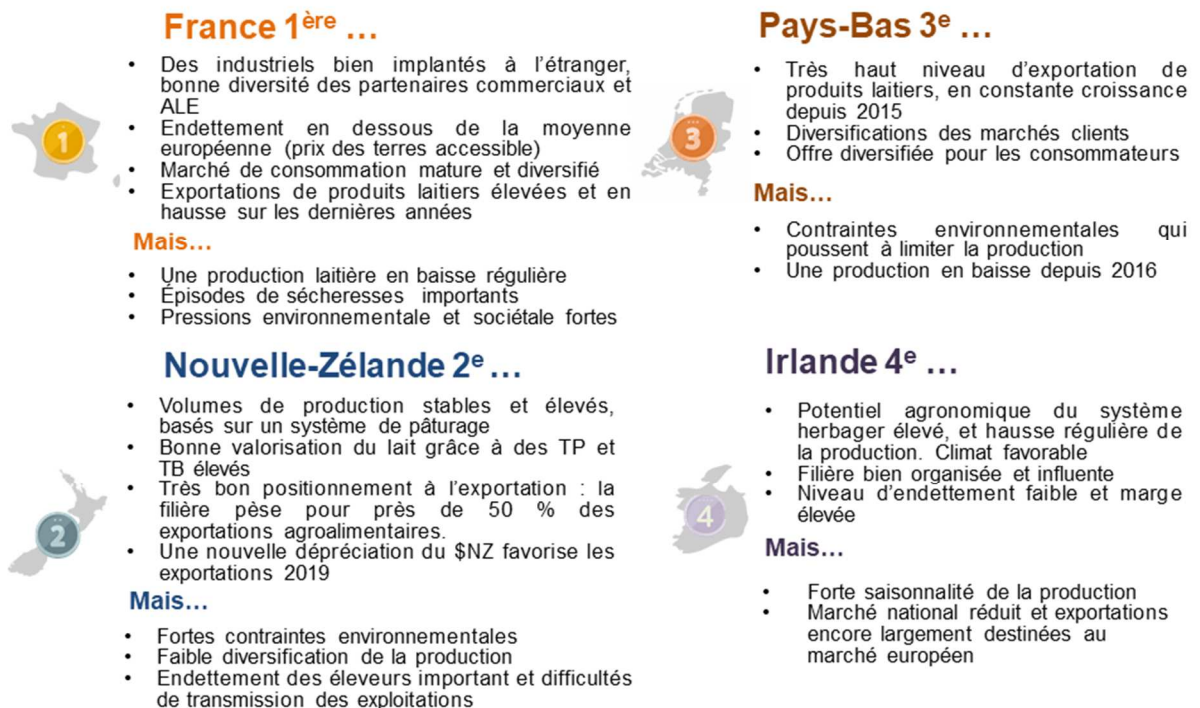
Bilan des 7 axes de la veille 2019

Figure 34 : Bilan des scores de la veille 2019



Source : Veille concurrentielle FranceAgriMer 2020

Figure 35 : Forces et faiblesses des leaders de la veille 2019



Source : Veille concurrentielle FranceAgriMer 2020

La France conserve la première place du podium général de cette veille concurrentielle. La Nouvelle-Zélande continue de progresser dans le classement et succède aux Pays-Bas à la deuxième place. Les

Pays-Bas sont quant à eux relégués à la troisième place. L'Irlande, l'Allemagne et le Danemark conservent leurs 4^e, 5^e et 6^e places respectives.

La France reste un pays producteur de premier plan avec un fort rayonnement à l'international, grâce à une industrie laitière bien développée à l'étranger. La filière s'appuie sur un marché mature avec une diversité et une qualité des produits laitiers commercialisés. Néanmoins, le pays a été touché à plusieurs reprises ces dernières années par des épisodes de sécheresse et la production nationale de lait reste inférieure à celle de 2014, même si elle semble se stabiliser depuis trois ans. Le pays est également soumis à des pressions sociale et environnementale fortes.

La Nouvelle-Zélande s'affirme grâce à son haut niveau d'exportation, favorisé par une nouvelle dépréciation du dollar néo-zélandais en 2019. Elle reste très compétitive sur les poudres grasses et vers les destinations asiatiques. La filière pèse pour plus de 50 % dans les exportations agroalimentaires du pays. La production laitière repose sur un système de pâturage et les exploitants sont largement incités à travailler sur les taux protéique et butyreux. En revanche, la filière s'appuie sur des structures de taille très importante, ce qui a ses limites : les éleveurs sont confrontés à un fort niveau d'endettement et des difficultés pour transmettre leurs exploitations.

Les Pays-Bas se positionnent, avec l'Allemagne et la Nouvelle-Zélande, dans le groupe des 3 leaders mondiaux en matière d'exportations de produits laitiers. Les volumes exportés sont, par ailleurs, en constante augmentation depuis 2015. Le pays fait cependant face à des contraintes environnementales croissantes, ce qui a conduit la filière néerlandaise à revoir son système d'élevage et à diminuer sa production depuis 2017.

L'Irlande a été largement bénéficiaire de la fin des quotas laitiers et sa production continue de progresser à un rythme très élevé (+ 40 % en 5 ans). Le pays dispose en effet d'un fort potentiel agronomique grâce à son système herbagé et un climat favorable. Enfin, la filière est bien organisée, influente et le niveau d'endettement de ses producteurs est relativement faible. Le rayonnement à l'international du pays se limite cependant encore en grande partie à l'Europe.

L'Allemagne conserve la 5^e position de ce classement grâce à la progression de ses exportations de produits laitiers, ce qui lui permet de conserver une balance commerciale positive et en légère croissance. Cependant, l'Allemagne est essentiellement positionnée sur les marchés de l'Union européenne et est peu présente sur les marchés définis comme porteurs. Le pays bénéficie tout de même d'un climat plutôt favorable et d'un très bon niveau de défense sanitaire.

Le Danemark se maintient à la 6^e place du classement. Il présente notamment une très forte concentration de son tissu industriel notamment grâce à Arla Foods. Néanmoins, cette concentration de la collecte nationale implique un lien important entre la filière nationale et la santé économique de la principale coopérative. Le Danemark se distingue par une excellente organisation de surveillance et de défense sanitaire. Cependant, le pays est limité par sa faible SAU et le prix du foncier y est très élevé. Enfin, tout comme aux Pays-Bas, les pressions sociétale et environnementale auxquelles le pays doit faire face ne cessent de prendre de l'ampleur.

Les États-Unis, bien que premiers producteurs de lait de vache au monde, doivent faire face à des accidents climatiques réguliers depuis plusieurs années, ce qui impacte à la fois la disponibilité en fourrages et la collecte. En effet, alors que la Californie est soumise à des épisodes de sécheresse, le Wisconsin subit de fortes inondations. Par ailleurs, la filière doit faire face à une baisse de la demande intérieure en produits laitiers, lait liquide notamment. Dairy Farmers of America (DFA) demeure le premier collecteur mondial et sa collecte devrait augmenter avec l'acquisition de Dean Food, le n°2 aux États-Unis. Les exportations américaines se portent bien et poursuivent leur croissance.

L'Italie, dernier pays à obtenir plus de 500 points en 2019, dispose d'une offre en produits laitiers très diversifiée, notamment en fromages, ce qui fait sa force. De plus, la consommation nationale en produits laitiers est en augmentation. Cependant, le pays dispose d'une forte diversité des laiteries. Les trois leaders ne représentent en effet que 13,6 % de l'ensemble de la collecte nationale, ce qui complique l'organisation de la filière à l'échelle nationale.

La Pologne gagne régulièrement en compétitivité. La filière bénéficie de faibles coûts de la main d'œuvre et du foncier. De plus, la filière est en pleine restructuration depuis plusieurs années et a réussi à augmenter sa productivité laitière tout en diminuant la taille de son cheptel. La Pologne monte également sur la scène internationale avec quatre nouveaux marchés significatifs, bien que ses exportations soient principalement orientées vers l'Europe et la Chine.

Le Royaume-Uni occupe la 10^e place de cette veille 2019 et se classe comme le dernier producteur européen. Bien que le pays soit un des seuls à l'échelle européenne à avoir augmenté sa production laitière en 2019, le Royaume-Uni reste loin de ses concurrents. Ses exportations restent limitées, le pays dispose de peu de marchés d'export significatifs et importe davantage qu'il n'exporte. Enfin, la consommation et la production de produits laitiers restent peu diversifiées.

Le Brésil bénéficie de nombreux atouts : la surface du pays, un coût du foncier et de la main d'œuvre faibles, et un niveau de production de lait très élevé. Il se positionne ainsi comme le 3^e producteur mondial de lait, après les États-Unis et l'Inde. Néanmoins, le pays perd deux places au classement, dans la mesure où il est quasiment absent de la scène internationale. Sa filière repose actuellement uniquement sur la consommation locale, peu dynamique. Les 3 principaux industriels collectent seulement 16 % des volumes du pays, signe d'une très faible concentration du secteur qui peut nuire à son organisation.

En Australie, suite à une année 2018 peu satisfaisante pour les producteurs en raison de la météo, le pays enchaîne avec une année 2019 marquée par une nouvelle sécheresse ayant entraîné des incendies. L'enchaînement de ses incidents climatiques conduit à une baisse de la production à l'échelle nationale et met les laiteries dans une situation compliquée. Les leaders nationaux ont d'ailleurs été rachetés par des grands groupes étrangers et plus aucun des collecteurs australiens ne se trouve dans le top 3 des collecteurs du pays.

L'Argentine termine dernière de ce classement à plus de 130 points de l'avant-dernier. Le peso argentin soutient la compétitivité des exportations, tout en étant un facteur de déstabilisation important du fait de l'inflation qui règne depuis plusieurs années. La dévaluation de la monnaie entraîne notamment un renchérissement du coût des produits importés. Comme le Brésil, la filière repose essentiellement sur son marché intérieur, même si elle parvient à obtenir une balance commerciale très légèrement positive. Ses échanges sont principalement intra-américains.

Focus : La RSE dans les filières laitières

Le développement durable est dans le monde de l'entreprise de plus en plus associé à la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). Elle est définie par la Commission européenne comme « *l'intégration volontaire par les entreprises de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec les parties prenantes* ». Le périmètre de la RSE est défini autour de sept piliers par la norme ISO 26000, un standard international :

- la gouvernance de l'organisation,
- les droits de l'homme,
- les relations et conditions de travail,
- l'environnement,
- la loyauté des pratiques,
- les questions relatives aux consommateurs,
- les communautés et le développement local.

Cette norme n'est pas destinée à des fins de certification, elle a pour vocation d'aider les entreprises à contribuer au développement durable. Si, en France, la RSE est relativement encadrée, aux États-Unis, la définition est plus floue sur le plan juridique : l'implication des entreprises est très variable et fonction du contexte local (politique, ressources énergétiques présentes dans le pays...) et des pressions que ces dernières peuvent subir par les médias, l'opinion publique et les lobbies.

Du côté des pays émergents, la RSE est en plein « boom », notamment en Chine, où de nombreux contrôles et réglementations sur la RSE se mettent en place. L'image des entreprises est fortement liée à leur capacité à améliorer le bien-être social. L'omniprésence des réseaux sociaux et de la classe moyenne fait de la RSE un enjeu de plus en plus important pour la réputation des entreprises chinoises.

Au Brésil, la RSE s'est développée plus lentement, mais les entreprises doivent faire face à de nombreux problèmes environnementaux et sociaux. L'industrie laitière est pleinement concernée par les enjeux environnementaux, économiques et sociaux. Néanmoins, les différentes filières laitières ne s'engagent pas sur les mêmes chemins en termes de RSE.

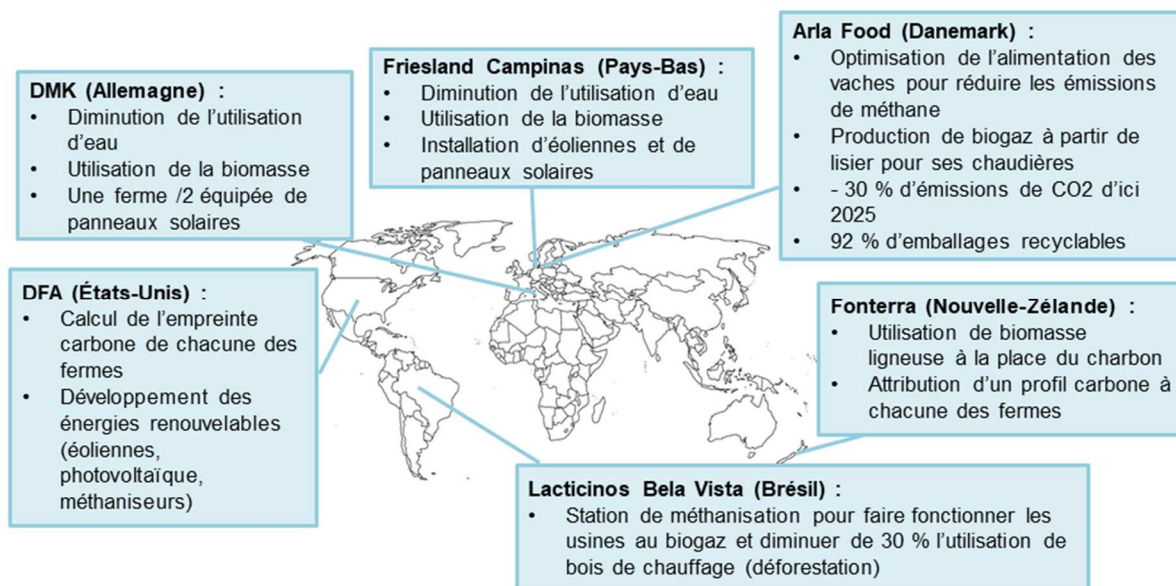
Une pression sociétale forte en Europe de l'Ouest sur la loyauté des pratiques

En Europe de l'Ouest, les pressions sociétales sur la filière laitière sont fortes, ce qui explique en partie l'avance en matière de RSE. Les consommateurs sont, en effet, de plus en plus exigeants sur le bien-être animal. Sur la question des conditions d'élevage et notamment du pâturage, l'Allemagne, l'Irlande et les Pays-Bas sont soumis à une pression environnementale qui les oblige à limiter les apports en engrais. Ainsi, ils s'orientent aujourd'hui vers des filières moins intensives, de type lait de pâturage ou bio pour compenser ce phénomène. D'autre part, les principaux industriels laitiers comme FrieslandCampina aux Pays-Bas mettent en avant leurs exigences sur le pâturage (120 jours/an pour 25 % du troupeau pour FrieslandCampina).

L'opinion publique est également sensible à l'utilisation des antibiotiques. Dans certains pays européens, particulièrement en France, la taille des exploitations agricoles est très regardée. En effet, si une ferme de 1 000 vaches est accueillie très négativement par l'opinion publique française, on retrouve des exploitations 40 000 vaches dans l'Indiana (États-Unis), de 50 000 vaches en Nouvelle-Zélande, de 93 000 vaches en Arabie saoudite ou encore de 100 000 vaches en Chine.

Enfin, la question de juste rémunération des éleveurs est également au cœur des préoccupations actuelles et de nombreux collecteurs laitiers mettent en avant le prix d'achat du lait. Cette problématique s'intègre pleinement dans le pilier de la loyauté des pratiques de l'ISO 26000. En France, Sodial met en avant un partage de la valeur créée de manière équitable entre les producteurs adhérents, pendant que FrieslandCampina indique donner une bonne qualité de vie aux éleveurs grâce à un prix d'achat du lait en augmentation d'année en année. En Océanie, cette question est également d'actualité : Fonterra, présent en Nouvelle-Zélande et en Australie, a développé un outil pour fixer le prix du lait, afin d'aider les agriculteurs à réduire les risques liés à la volatilité des cours mondiaux.

L'impact sur l'environnement et l'empreinte carbone au cœur de la RSE de l'industrie laitière



Source : Élaboré par Agrex Consulting, d'après rapports RSE des entreprises

Le secteur laitier représente 6 % de l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre (GES) en France. Son impact environnemental est donc non négligeable et la filière laitière française s'est engagée à réduire ses émissions de 20 % entre 2015 et 2025. Ainsi, des orientations ont été données pour atteindre cet objectif : la réduction de la consommation énergétique, l'optimisation de l'alimentation des vaches et la séquestration du carbone dans les prairies. Face à cet enjeu, certains industriels mettent en place des systèmes de mesure de leur empreinte CO2 et s'intéressent à leur consommation d'énergie, ainsi qu'aux emballages de leurs produits. La rarefaction des ressources énergétiques et les opportunités offertes par les technologies « propres » sont autant d'enjeux, dont l'industrie laitière doit tenir compte. Enfin, les pressions écologiques exercées par la filière laitière sont multiples et complexes. En effet, au-delà des émissions de GES, la filière est confrontée à de nombreux enjeux : l'appauvrissement des ressources en eau, la pollution de l'eau par les effluents ou antibiotiques, la toxicité des pesticides utilisés pour les cultures fourragères, les risques sanitaires dans les élevages, ou encore la pollution de l'air par les émissions d'ammoniac.

Ainsi, de nombreux industriels laitiers communiquent sur leurs engagements en faveur de l'environnement. Au Danemark, Arla Foods a décidé d'optimiser l'alimentation des vaches pour réduire les émissions de méthane et soutient la recherche sur le lien entre la composition des aliments et la production de méthane. Il travaille également sur l'utilisation du lisier pour la production de biogaz, le stockage du carbone dans les exploitations en plantant des haies et en favorisant le pâturage. L'entreprise a également prévu d'atteindre 33 % d'énergie renouvelable (investissements dans des générateurs et chaudières à biogaz) et 92 % d'emballages recyclables et de réduire ses émissions de CO2 de 30 % d'ici 2025. Enfin, elle a également pour objectif de faire rouler ses camions au biogaz, ce qui est déjà le cas pour son activité suédoise. Aux Pays-Bas, FrieslandCampina prône une croissance climatiquement neutre, réduit son utilisation en eau et utilise davantage d'énergies renouvelables, grâce à l'installation d'éoliennes et de panneaux solaires, ainsi que l'utilisation de biomasse. En Allemagne, DMK réduit sa consommation en eau et en énergie et communique également sur une énergie plus « verte », une ferme sur deux produisant de l'énergie *via* des panneaux photovoltaïques ou l'utilisation de biomasse.

De même, en France, Danone s'est engagé à obtenir la neutralité carbone d'ici 2050. Pour cela, l'entreprise doit réduire ses émissions, augmenter la séquestration de carbone dans le sol, éliminer la déforestation de sa chaîne d'approvisionnement et compenser les émissions qui subsistent. L'entreprise a développé une « usine verte » de lait infantile aux Pays-Bas, avec une capacité de production deux fois supérieure à l'ancienne, utilisant 60 % d'eau et 25 % d'énergie en moins, avec des émissions de CO2 réduites de moitié. L'usine est entièrement alimentée en électricité renouvelable, grâce à la biomasse et au biométhane, et utilise des ingrédients laitiers provenant exclusivement d'Europe de

l'Ouest où les taux d'émission de CO₂ des exploitations sont les plus faibles. Lactalis s'est également engagée à réduire son empreinte carbone et diminuer son utilisation d'eau. Sodial a lancé le programme « La ferme laitière bas carbone » : plus de 1 500 exploitations ont réalisé un diagnostic approfondi et 100 éleveurs se sont engagés dans la certification. Concrètement, cela se traduit par une valorisation des déjections animales (méthanisation, prairies permanentes...), la limitation des importations d'aliments pour les bovins, la plantation de haies...

En Océanie, Fonterra, qui a beaucoup été pointée du doigt pour son utilisation de charbon, convertit petit à petit son énergie fossile en énergie verte (biomasse ligneuse). Le groupe a mis en place un « *farm environment plan* » qui attribue un profil d'émission carbone à chacune des fermes. La problématique écologique est particulièrement importante en Nouvelle-Zélande, tout comme aux Pays-Bas. En effet, 50 % des émissions de gaz à effet de serre du pays sont issues de l'agriculture et de l'élevage, contre 10 % à 12 % à l'échelle mondiale. La qualité des sols a été affectée par l'intensification de l'agriculture et le taux de phosphore dans le sol, et sa macroporosité y est trop élevée ce qui pénalise la qualité de l'eau. La Nouvelle-Zélande a donc été contrainte de prendre des mesures environnementales importantes depuis 2015 pour limiter les impacts de son modèle de production. Il y a parmi ces mesures le « *Zero Carbon Act* », basé sur le modèle du Royaume-Uni dont le principe est de contrôler les émissions de carbone des entreprises, en fixant des objectifs et un cadre pour l'atteindre. Suite à cela, les leaders de l'industrie agroalimentaire se sont engagés à travailler ensemble, afin d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

Aux États-Unis, Dairy Farmers of America a fait de même, en développant un programme pour calculer l'empreinte carbone de chacune de ses fermes. Le développement des énergies renouvelables (éoliennes, photovoltaïque, méthaniseurs) y contribue largement.

Enfin, les industriels d'Amérique latine intègrent progressivement la question environnementale dans leur politique RSE, bien que le terme reste peu utilisé. Certains industriels brésiliens regroupés au sein de la section brésilienne de la Fédération Internationale du Lait travaillent sur la mise au point de produits laitiers bas carbone, dans l'objectif est d'aboutir à terme sur des produits labellisés « zéro carbone », comme pour la viande bovine. Ainsi, Laticinos Bela Vista au Brésil, 2^e plus gros collecteur de lait du pays, a investi en 2015 dans une station de méthanisation à partir d'effluents et a ainsi pu diminuer de 30 % la consommation de bois de chauffage sur le site. Pour ses chaudières à bois, le groupe indique également recourir uniquement à du bois de reboisement. La filière brésilienne travaille donc de plus en plus sur les critères de durabilité, de protection animale et des outils de relation directe entre producteurs et consommateurs, suite à une étude mettant en avant l'attente des consommateurs sur ces différents critères. En Argentine, Mastellone Hns, 1^{er} collecteur de lait argentin, a également inclus la question environnementale dans sa politique RSE.

Les conditions de travail et les questions relatives aux consommateurs mises en avant par l'ensemble des industriels

Bien que les conditions de travail soient déjà bien réglementées dans la plupart des pays producteurs de lait, les industriels laitiers travaillent constamment sur la question afin d'offrir à leurs employés un environnement de travail sain. Les industriels laitiers mettent ainsi en place de nombreux protocoles et formations pour limiter le nombre d'accidents du travail ou les TMS (troubles musculosquelettiques) souvent liés aux tâches répétitives. Aux États-Unis, où le système d'assurance n'est pas aussi développé qu'en Europe, Dairy Farmers of America met en valeur le bien-être de ses employés et développe un système d'aides financières pour les producteurs en cas d'accidents climatiques (incendies, sécheresses) ou maladies. En Océanie, la question de l'intégration des populations locales (Maoris en Nouvelle-Zélande et Aborigènes en Australie) fait également partie intégrante de la politique RSE des grands groupes laitiers, notamment de Fonterra qui propose des cours de langue Maori à ses employés et augmente d'année en année la part des minorités ethniques dans ses postes de cadres.

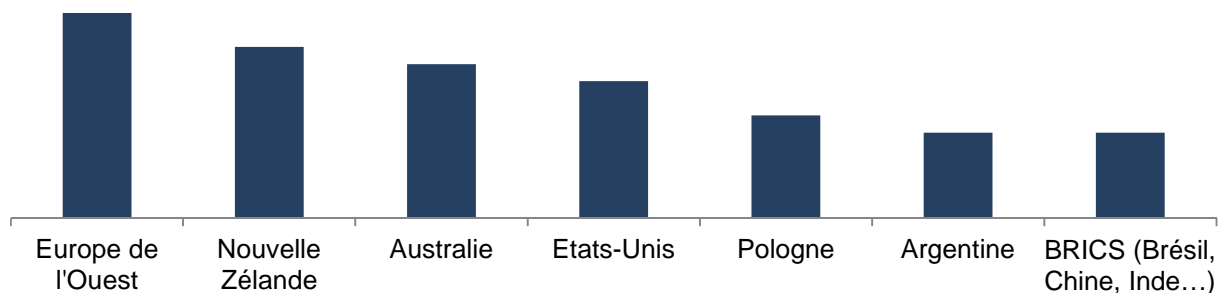
Les questions relatives aux attentes des consommateurs font également l'objet de nombreuses initiatives ou communications, que ce soit au niveau nutritionnel ou sur les dangers pour la santé (perturbateurs endocriniens, pesticides, OGM, additifs...). En effet, les industriels essaient d'avoir une longueur d'avance sur les lois nationales. Ainsi, Lactalis en France communique sur l'importance de la nutrition, sur la qualité de ses produits et sur sa certification FSSC 22000 qui garantit une maîtrise efficace des dangers liés à la sécurité des aliments. Ailleurs en Europe, FrieslandCampina et Arla Foods mettent également en avant l'importance de la nutrition et du lait dans l'alimentation. Arla Foods prône des produits sains, avec un taux de sucre, de graisse et de sel limité. En Océanie, Fonterra travaille sur

les mêmes sujets. Concrètement, la sécurité alimentaire est un point majeur pour l'ensemble des industriels, tant le risque sur l'image est fort.

Ainsi, à travers le monde, de nombreuses démarches font leur apparition afin de rassurer les consommateurs. Par exemple, en France, la filière laitière a élaboré un plan filière « France, terre de lait », une démarche qui répond enjeux économiques, sociaux et sociétaux, dont notamment le bien-être animal, l'hygiène, la traçabilité, la méthode de production et son impact sur l'environnement. De même, aux États-Unis, le groupe Dairy Farmers of America a développé des nouvelles segmentations en faveur de laits de pâturage bio certifiés « Organic Valley's Grassmilk ».

La RSE, une réelle opportunité pour les industriels laitiers

Figure 36 : Importance de la RSE dans l'industrie laitière



Source : Agrex consulting, d'après rapports RSE des entreprises laitières

Ainsi, le développement durable est aujourd'hui vu par l'industrie laitière comme une opportunité d'innover tant dans ses pratiques que dans les produits proposés aux consommateurs. C'est également l'occasion de cibler de nombreuses sources d'économies (performance énergétique), de préparer certaines évolutions réglementaires incontournables, de motiver les salariés et de soigner l'image de l'entreprise auprès des consommateurs. Face aux nombreux scandales qui éclatent régulièrement dans la presse au sujet de l'industrie laitière, la RSE devient d'autant plus importante et les industries doivent chaque année redoubler d'efforts pour améliorer leur RSE et leurs pratiques. L'Europe reste en avance sur le reste du monde : elle doit cela en partie à son cadre réglementaire entourant la RSE et poussant les entreprises à s'engager. Les pays émergents comme le Brésil, l'Argentine ou la Chine restent en retard, bien que la RSE s'y mette en place et progresse rapidement.

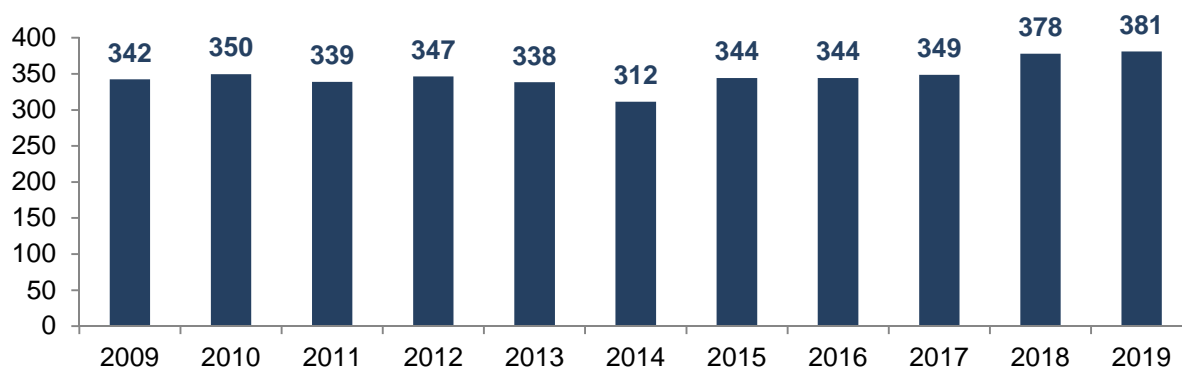
Focus : Le marché des fromages en Australie

Depuis quelques années, l'Australie est régulièrement touchée par des intempéries climatiques (sécheresses, fortes pluies, incendies, etc.). Les principaux bassins laitiers australiens, notamment l'État de Victoria qui regroupe deux tiers de la production nationale de lait, n'ont pas été épargnés. L'Australie a ainsi vu sa production laitière diminuer au cours de ces dernières années. Néanmoins la production locale de fromages se porte bien avec une demande croissante des consommateurs. Cela laisse également une porte ouverte aux exportations.

La production australienne de fromages progresse

Le fromage est en effet depuis de nombreuses années un produit majeur de l'industrie laitière australienne. En 2019, ce dernier représentait près de 38 % des utilisations du lait produit localement. Jusqu'en 2017, la production oscillait autour de 340 000 à 350 000 tonnes, et elle a augmenté sur les deux dernières années. Ainsi, en 2019, ce ne sont pas moins de 381 000 tonnes de fromages qui ont été produites en Australie, soit près de 11,5 % de plus que dix ans auparavant.

Figure 37 : Évolution de la production de fromages en Australie sur 10 ans (1 000 tonnes)



Source : Dairy Australia

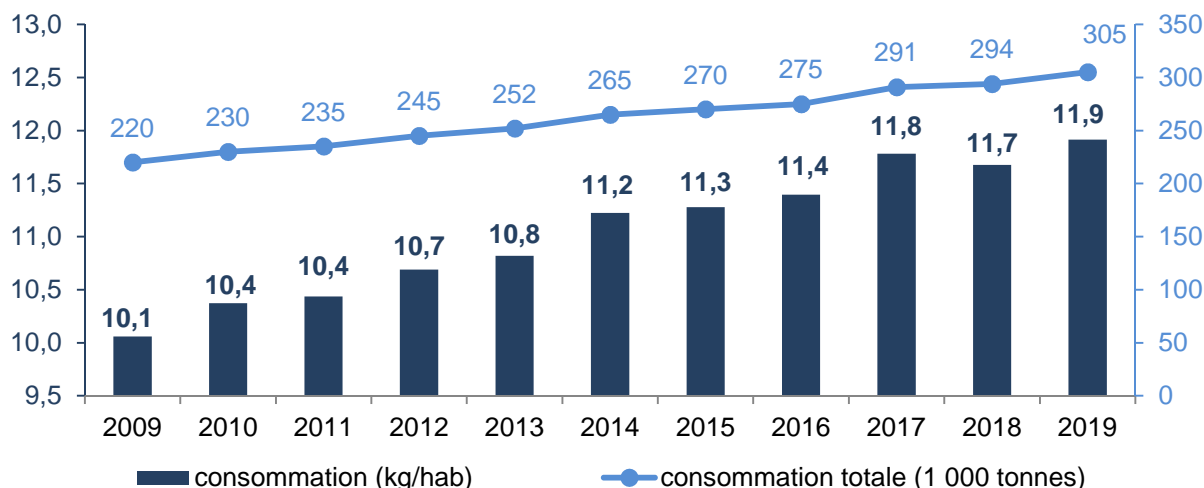
La production australienne est largement centrée sur les fromages de type cheddar. Ces derniers représentaient en effet, 51,4 % de la production nationale de fromages en 2019. Les fromages frais représentent 27,4 % de la production et les fromages à pâte semi dure 16,9 %. En revanche, les catégories de fromages à pâte dure et à pâte persillée représentent moins de 5 % de la production.

160 000 tonnes de fromages ont été exportées en 2019, soit près de 42 % de la production, principalement à destination des marchés asiatiques, et plus particulièrement vers le Japon (48,9 %), la Chine (10,6 %) et la Corée du Sud (5 %).

Une forte croissance de la consommation en Australie

La consommation de fromage en Australie augmente depuis dix ans. Elle se situe autour de 11,9 kg/an/habitant en 2019, suite à une augmentation de 17,8 % en 10 ans. En valeur absolue, la consommation progresse également, puisqu'elle est passée de 220 000 à 305 000 tonnes en l'espace de 10 ans, la croissance de la population étant par ailleurs soutenue.

Figure 38 : Évolution de la consommation de fromages en Australie sur 10 ans



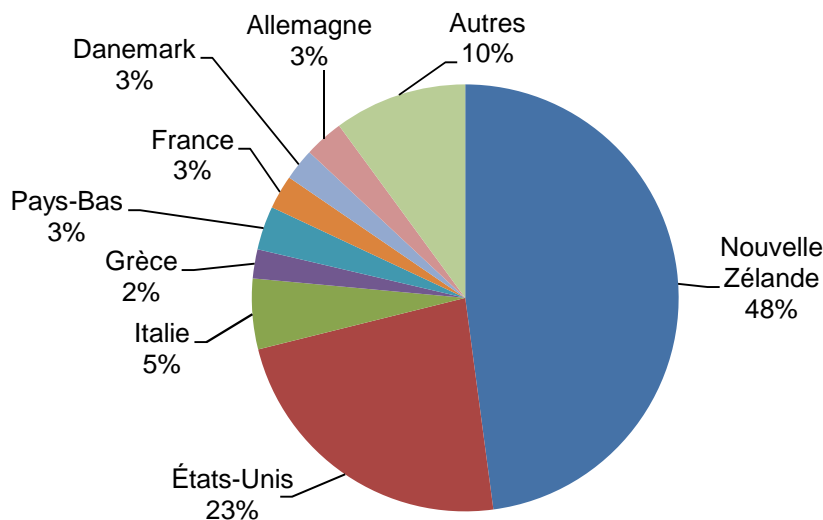
Source : USDA

Bien qu'ils soient de moins en moins consommés, les fromages de type cheddar restent majoritaires. En revanche, la mozzarella et les fromages de spécialité gagnent en popularité, même si en Australie la consommation reste encore peu diversifiée, au regard de la diversité de fromages consommés et produits en France.

Les importations australiennes dominées par les produits néo-zélandais

Les importations de fromages en Australie ont fortement augmenté jusqu'en 2017 pour atteindre un pic de près de 116 000 tonnes, alors qu'elles n'étaient que de 73 000 tonnes en 2009. En 2018 et 2019, elles ont régressé pour repasser sous la barre des 100 000 tonnes (96 800 tonnes en 2019).

Figure 39 : La répartition des importations de fromage en Australie en 2019 (volumes)



Source : UN Comtrade (HS code 0406)

La Nouvelle-Zélande et les États-Unis sont les principaux fournisseurs de fromages de l'Australie avec respectivement 48 % et 23 % des parts de marché en volume. Ces deux pays disposent d'un accord de libre-échange avec l'Australie, ce qui leur permet d'être exemptés de droits de douane pour l'ensemble des fromages. La France, dont le fromage bénéficie d'une forte image qualitative, valorise très bien ses produits avec 2,5 % des parts de marché en volume mais 6,6 % en valeur. Les importations en provenance de France progressent fortement sur 10 ans (+ 90 % en volume, + 190 % en valeur). En 2019, le prix moyen des fromages en provenance de Nouvelle-Zélande et des États-Unis était de respectivement 4,09 USD/kg et 3,80 USD/kg, contre 12,33 USD/kg de France.

Une réglementation toujours défavorable pour les fromages français

Le système de taxation des fromages est très défavorable aux origines européennes. En effet, alors que le pays pratique des droits de douanes nuls ou très faibles pour la majeure partie des produits laitiers, ce n'est pas le cas pour les fromages. Bien que l'Union européenne ait accès à un contingent de droit réduit de 11 500 tonnes pour certaines catégories de fromages (frais, fondus, râpés ou en poudre et pâtes persillées), elle doit s'acquitter des droits de douane à taux plein, soit environ 817 €/tonne pour les autres fromages, dont notamment les fromages de spécialité. Seul le camembert, le brie, le roquefort et le stilton sont exemptés de ces droits de douane.

De plus, jusqu'en 2012, le Code des normes alimentaires de l'Australie pour les produits laitiers interdisait les fromages au lait cru à moins que ceux-ci ne soient approuvés expressément et nominativement. La France, dont 15 % des fromages sont fabriqués au lait cru et 75 % des AOP et IGP, subissait donc cette interdiction. Seul le roquefort avait réussi à convaincre les autorités qui avaient accepté une ouverture du marché en 2005 à ce fromage. Mais il aura fallu 3 ans après l'ouverture du marché australien au roquefort avant que celui-ci ne puisse réellement entrer sur l'île. En effet, bien que légalement autorisé, il n'arrivait pas à passer les contrôles sanitaires aux frontières, son taux de bactéries étant trop élevé. C'est donc en 2008, suite à des négociations entre le ministre de l'agriculture et l'ambassadeur d'Australie en France, qu'un accord a été signé afin de supprimer le contrôle bactérien à l'arrivée sur le territoire australien, faisant confiance aux contrôles effectués au préalable en France.

La réglementation australienne a, par la suite, été modifiée en 2015 (mise en application à partir de mai 2016). Cette modification a permis aux fromages au lait cru de n'être officiellement « plus interdits ». Cependant, malgré l'ouverture des frontières australiennes au roquefort, ainsi que l'assouplissement des lois et des contrôles, le seul fromage importé à base de lait cru officiellement reconnu en Australie en 2020 reste le roquefort.

Pour rappel, la réglementation actuelle australienne indique qu'un fabricant de fromage au lait cru doit démontrer que son produit offre le même niveau de protection de la santé publique que ses homologues à base de lait pasteurisé. Le fromager doit donc respecter de nombreux contrôles et documenter la santé des vaches, les fourrages et concentrés utilisés pour nourrir le cheptel, les pratiques de traite, ainsi que les processus utilisés pour fabriquer et affiner le fromage. De plus, la vente de fromage au lait cru implique une augmentation du nombre de contrôles et de procédures, qui engendrent des coûts associés. Il s'agit donc d'une réglementation très stricte qui rend la vente de fromages au lait cru de type camembert, brie, feta ou lactique quasiment impossible. Les fromages à pâte semi dure à dure et éventuellement ceux à pâte persillée de style plus dur pourront peut-être réussir à répondre à ces exigences. Le chemin est donc encore long et compliqué pour les industriels de fromages au lait cru qui veulent se lancer dans les exportations vers l'Australie. Il est à l'heure actuelle difficile de dire si l'Australie assouplira la réglementation dans les années à venir.

Il reste tout de même intéressant de noter que les fromages à pâte pressée cuite fabriqués à partir de lait cru (comté, parmesan, beaufort, gruyère AOP...) sont considérés comme pasteurisés en Australie, car le lait est chauffé durant la fabrication et donc pasteurisé au cours du processus de fabrication.



LES ÉTUDES

Facteurs de compétitivité sur le marché mondial des produits laitiers - Données 2019
édition décembre 2020


FranceAgriMer
ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

Directrice de la publication : Christine Avelin
Rédaction : Agrex Consulting pour la direction Marchés, études et prospective
Conception et réalisation : service Communication / Impression : service Arborial
ISSN : 2491-9748

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002 / 93555 MONTREUIL Cedex
Tél. : 01 73 30 30 00 ■ www.franceagrimer.fr

 FranceAgriMer
 @FranceAgriMerFR